

États financiers consolidés
(en milliers de dollars canadiens)

CCL INDUSTRIES INC.

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bay Adelaide Centre
333 Bay Street, bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5
Canada

Téléphone : 416-777-8500
Télécopieur : (416-777-8818
Internet : www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de CCL Industries Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de CCL Industries Inc. (la « Société »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, les états consolidés du résultat net, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

(signé) KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 22 février 2017

Toronto, Canada

CCL Industries Inc.

États consolidés de la situation financière

En milliers de dollars canadiens

	Note	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	585 077 \$	405 692 \$
Clients et autres débiteurs	7	672 253	524 621
Stocks	8	351 480	260 600
Charges payées d'avance		25 760	20 562
Impôt sur le résultat à recouvrer		26 231	18 389
Instruments dérivés	23	68	—
Total des actifs courants		1 660 869	1 229 864
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	10	1 216 946	1 085 506
Goodwill	11,12	1 131 784	876 838
Immobilisations incorporelles	11	549 604	285 340
Actifs d'impôt différé	14	21 177	12 293
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	9	64 057	61 502
Autres actifs		34 404	30 962
Total des actifs non courants		3 017 972	2 352 441
Total des actifs		4 678 841 \$	3 582 305 \$

Voir les notes explicatives ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés.

CCL Industries Inc.

États consolidés de la situation financière (suite)

En milliers de dollars canadiens

	Note	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Passifs			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créiteurs	13	844 510 \$	710 999 \$
Partie courante de la dette à long terme	17	4 213	167 103
Impôt sur le résultat à payer		58 301	33 652
Instruments dérivés	23	–	1 095
Total des passifs courants		907 024	912 849
Passifs non courants			
Dette à long terme	17	1 597 080	838 416
Passifs d'impôt différé	14	67 825	59 860
Avantages du personnel	19	279 228	135 216
Provisions et autres passifs à long terme		52 484	13 833
Instruments dérivés	23	–	253
Total des passifs non courants		1 996 617	1 047 578
Total des passifs		2 903 641	1 960 427
Capitaux propres			
Capital social	15	261 352	276 882
Surplus d'apport		64 234	50 584
Résultats non distribués		1 450 495	1 182 686
Cumul des autres éléments du résultat global	28	(881)	111 726
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société		1 775 200	1 621 878
Acquisitions	5		
Événements postérieurs à la date de clôture	30		
Total des passifs et des capitaux propres		4 678 841 \$	3 582 305 \$

Voir les notes explicatives ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Conseil,

Donald G. Lang
Administrateur

Geoffrey T. Martin
Administrateur

CCL Industries Inc.

États consolidés du résultat net

Exercices clos les 31 décembre

<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action</i>	Note	2016	2015
Ventes		3 974 749 \$	3 039 112 \$
Coût des ventes		2 806 853	2 179 694
Marge brute		1 167 896	859 418
Frais de vente et charges générales et administratives		612 825	415 086
Charges de restructuration et autres éléments	29	34 637	6 023
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		(4 528)	(3 477)
		524 962	441 786
Charges financières	18	41 772	28 172
Produits financiers	18	(3 853)	(2 535)
Charges financières nettes		37 919	25 637
Bénéfice avant impôt sur le résultat		487 043	416 149
Charge d'impôt sur le résultat	21	140 734	121 071
Bénéfice net		346 309 \$	295 078 \$
Attribuable aux :			
Actionnaires de la Société		346 753 \$	295 078 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(444)	—
Bénéfice net		346 309 \$	295 078 \$
Résultat par action			
Résultat de base par action de catégorie B	16	9,90 \$	8,50 \$
Résultat dilué par action de catégorie B	16	9,77 \$	8,38 \$

Voir les notes explicatives ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés.

CCL Industries Inc.

États consolidés du résultat global

Exercices clos les 31 décembre

En milliers de dollars canadiens

	2016	2015
Bénéfice net	346 309 \$	295 078 \$

Autres éléments du résultat global, après impôt

Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans le bénéfice

Écart de conversion au titre des établissements à l'étranger, après un recouvrement d'impôt de 123 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (charge d'impôt de 11 244 \$ en 2015)	(146 580)	209 278
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures visant la participation nette dans des établissements à l'étranger, après une charge d'impôt de 3 528 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (recouvrement d'impôt de 13 307 \$ en 2015)	32 968	(100 576)
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie, après une charge d'impôt de 267 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (recouvrement d'impôt de 784 \$ en 2015)	716	(1 446)
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie transférée à l'état du résultat net, après un recouvrement d'impôt de 143 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (recouvrement d'impôt de 547 \$ en 2015)	289	1 105
Gains actuariels (pertes actuarielles) au titre des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies, après un recouvrement d'impôt de 2 022 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (charge d'impôt de 535 \$ en 2015)	(8 970)	1 161
Autres éléments du résultat global, après impôt	(121 577)	109 522
Résultat global total	224 732 \$	404 600 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires de la Société	225 176 \$	404 600 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(444)	—
Résultat global total	224 732 \$	404 600 \$

CCL Industries Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Actions de catégorie A (note 15)	Actions de catégorie B (note 15)	Actions détenues en fiducie (note 15)	Total du capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Soldes au 1 ^{er} janvier 2015	4 504 \$	257 521 \$	(13 938) \$	248 087 \$	26 241 \$	938 526 \$	3 365 \$	1 216 219 \$	– \$	1 216 219 \$
Bénéfice net	–	–	–	–	–	295 078	–	295 078	–	295 078
Dividendes déclarés										
Catégorie A	–	–	–	–	–	(3 433)	–	(3 433)	–	(3 433)
Catégorie B	–	–	–	–	–	(48 646)	–	(48 646)	–	(48 646)
Gain actuariel au titre des régimes à prestations définies, après impôt	–	–	–	–	–	1 161	–	1 161	–	1 161
Régime de rémunération fondé sur des actions	–	–	–	–	22 738	–	–	22 738	–	22 738
Actions détenues en fiducie rachetées	–	–	7 091	7 091	(7 091)	–	–	–	–	–
Actions achetées et détenues en fiducie	–	–	(582)	(582)	–	–	–	(582)	–	(582)
Charge liée aux options sur actions	–	–	–	–	4 153	–	–	4 153	–	4 153
Options sur actions exercées	–	22 286	–	22 286	(3 970)	–	–	18 316	–	18 316
Incidence fiscale liée aux options sur actions	–	–	–	–	8 513	–	–	8 513	–	8 513
Autres éléments du résultat global	–	–	–	–	–	–	108 361	108 362	–	108 361
Soldes au 31 décembre 2015	4 504 \$	279 807 \$	(7 429) \$	276 882 \$	50 584 \$	1 182 686 \$	111 726 \$	1 621 878 \$	– \$	1 621 878 \$
Acquisition d'actions d'une filiale des participations ne donnant pas le contrôle [note 5 b)]	–	–	–	–	148	–	–	148	444	592
Bénéfice net	–	–	–	–	–	346 753	–	346 753	(444)	346 309
Dividendes déclarés										
Catégorie A	–	–	–	–	–	(4 617)	–	(4 617)	–	(4 617)
Catégorie B	–	–	–	–	–	(65 357)	–	(65 357)	–	(65 357)
Pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies, après impôt	–	–	–	–	–	(8 970)	–	(8 970)	–	(8 970)
Régime de rémunération fondé sur des actions	–	–	–	–	9 794	–	–	9 794	–	9 794
Actions détenues en fiducie rachetées	–	–	6 689	6 689	(6 689)	–	–	–	–	–
Actions achetées et détenues en fiducie	–	–	(29 036)	(29 036)	200	–	–	(28 836)	–	(28 836)
Charge liée aux options sur actions	–	–	–	–	5 873	–	–	5 873	–	5 873
Options sur actions exercées	–	6 817	–	6 817	(1 203)	–	–	5 614	–	5 614
Incidence fiscale liée aux options sur actions	–	–	–	–	5 527	–	–	5 527	–	5 527
Autres éléments du résultat global	–	–	–	–	–	–	(112 607)	(112 607)	–	(112 607)
Soldes au 31 décembre 2016	4 504 \$	286 624 \$	(29 776) \$	261 352 \$	64 234 \$	1 450 495 \$	(881) \$	1 775 200 \$	– \$	1 775 200 \$

Voir les notes explicatives ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés.

CCL Industries Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre

En milliers de dollars canadiens

2016

2015

Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :

Activités d'exploitation

Bénéfice net	346 309 \$	295 078 \$
Ajustements pour :		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	203 692	164 081
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, déduction faite des dividendes reçus	(1 722)	(618)
Charges financières nettes	37 919	25 637
Charges d'impôt sur le résultat exigible	125 928	121 677
Charge (recouvrement) d'impôt différé	14 806	(606)
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	15 381	8 425
Profit sur la vente d'immobilisations corporelles	(1 444)	(2 863)
	740 869	610 811
Variation des stocks	61 380	(38 268)
Variation des clients et autres débiteurs	22 834	(83 103)
Variation des charges payées d'avance	(4 346)	(225)
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	(100 148)	129 445
Variation de l'impôt sur le résultat à recevoir et à payer	(2 471)	(6 608)
Variation des avantages du personnel	16 633	(3 378)
Variation des autres actifs et des autres passifs	(9 895)	2 827
	724 856	611 501
Intérêts versés, montant net	(35 991)	(23 909)
Impôt sur le résultat payé	(124 829)	(112 332)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	564 036	475 260

Voir les notes explicatives ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés.

CCL Industries Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie (suite)

Exercices clos les 31 décembre

En milliers de dollars canadiens

	2016	2015
Activités de financement		
Produit de l'émission de la dette à long terme	835 194	324 610
Remboursement sur la dette à long terme	(302 219)	(99 845)
Produit de l'émission d'actions	5 614	18 316
Achat d'actions détenues en fiducie	(28 836)	—
Dividendes versés	(70 174)	(52 296)
Entrées nettes liées aux activités de financement	439 579	190 785
Activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations corporelles	(234 663)	(172 214)
Produit à la sortie d'immobilisations corporelles	9 331	17 595
Acquisitions d'entreprises et autres placements à long terme (note 5)	(571 482)	(356 703)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(796 814)	(511 322)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	206 801	154 723
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	405 692	221 873
Écarts de conversion au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(27 416)	29 096
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	585 077 \$	405 692 \$

Voir les notes explicatives ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

1. Entité présentant l'information financière

CCL Industries Inc. (la « Société ») est une société ouverte, inscrite à la cote de la Bourse de Toronto. Elle est constituée en société et est située au Canada. Les présents états financiers consolidés de la Société aux 31 décembre 2016 et 2015 et pour les exercices clos à ces dates comprennent les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que la participation de la Société dans des coentreprises et des entreprises associées. La Société détient des installations de fabrication dans le monde entier et s'occupe principalement de la fabrication d'étiquettes, de contenants, de produits média imprimables pour les consommateurs et des solutions de gestion des stocks et de prévention des pertes.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standard ou « IFRS ») et ses interprétations adoptées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

La publication des présents états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration de la Société en date du 23 février 2017.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants des états de la situation financière :

- les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur;
- les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur;
- les passifs au titre des accords de paiement fondé sur des actions comportant des paiements en trésorerie sont évalués à la juste valeur;
- les actifs au titre des régimes à prestations définies sont évalués à la juste valeur et les passifs au titre des régimes à prestations définies sont calculés par des actuaires qualifiés selon la méthode des unités de crédit projetées.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, sauf indication contraire.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement des présents états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que la valeur comptable des ventes et des charges inscrite au cours de l'exercice considéré et la valeur comptable des actifs et des passifs ainsi que les informations sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

2. Base d'établissement (suite)

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

La direction recourt à son jugement principalement lorsqu'elle détermine si un solde ou une transaction doit être comptabilisé dans les états financiers consolidés. Elle fait des estimations et pose des hypothèses surtout lorsqu'elle détermine l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés.

Lors de l'application des méthodes comptables de la Société, la direction recourt à des jugements, mis à part ceux qui nécessitent des estimations, qui peuvent considérablement influencer sur les montants qu'elle comptabilise dans les états financiers.

Les jugements, les estimations et les hypothèses sont évalués régulièrement et sont fondés sur l'expérience passée et d'autres facteurs, notamment les prévisions portant sur des événements futurs jugés raisonnables dans les circonstances.

La Société a eu recours à son jugement dans son évaluation du classement des instruments financiers, la comptabilisation des pertes fiscales et des provisions, la détermination des unités génératrices de trésorerie (« UGT »), l'identification des indices de dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles, le niveau de subdivision en composantes des immobilisations corporelles et la répartition des ajustements du prix d'achat dans le cas de regroupements d'entreprises.

Des estimations sont utilisées dans le calcul des montants comptabilisés pour les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, les demandes de règlement d'autoassurance impayés, les prestations de retraite et autres prestations postérieures à l'emploi, l'impôt sur le résultat et autres impôts et taxes, les provisions, certaines évaluations de la juste valeur, notamment celles liées à l'évaluation des regroupements d'entreprises, les paiements fondés sur des actions et les instruments financiers et également l'évaluation du goodwill et des immobilisations incorporelles.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les informations comparatives présentées dans les présents états financiers consolidés.

a) Méthode de consolidation

i) Regroupements d'entreprises

La Société évalue le goodwill comme la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, diminuée du montant net comptabilisé (généralement la juste valeur) des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris, tous ces éléments étant évalués à la date d'acquisition. Lorsque l'excédent est négatif, un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement dans le résultat net. La Société choisit, transaction par transaction, d'évaluer, à la date d'acquisition, toute participation ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit à la valeur correspondant à la quote-part de l'actif net identifiable comptabilisé. Les coûts de transaction, autres que ceux liés à l'émission de titres de créance ou de capitaux propres, que la Société assume dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Méthode de consolidation (suite)

ii) Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par la Société. Il existe une situation de contrôle lorsque la Société est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées, au besoin, afin qu'elles cadrent avec celles adoptées par la Société.

iii) Entreprises associées et partenariat

Les participations de la Société dans des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence comprennent des participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

Les entreprises associées sont les entités ayant des politiques financières et des politiques d'exploitation sur lesquelles la Société exerce une influence notable, mais non le contrôle ou le contrôle conjoint. La Société est présumée avoir une influence notable lorsqu'elle détient entre 20 % et 50 % des droits de vote d'une autre entité.

La Société classe sa participation dans des partenariats comme des entreprises communes (si la Société a des droits sur les actifs, et a des obligations au titre des passifs, relatifs à celles-ci) ou des coentreprises (si la Société a seulement des droits sur l'actif net de celles-ci). Dans cette évaluation, la Société tient compte de la structure des partenariats et de la forme juridique de tout véhicule distinct, des modalités de l'accord contractuel et des autres faits et circonstances.

Les participations dans des entreprises associées et des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et sont initialement enregistrées au coût. La participation de la Société comprend le goodwill identifié au moment de l'acquisition, après déduction du cumul des pertes de valeur. Les états financiers consolidés englobent la quote-part de la Société dans les produits et les charges et les variations des capitaux propres des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, compte tenu des ajustements effectués pour harmoniser les méthodes comptables avec celles de la Société, depuis la date à laquelle cette dernière commence à exercer une influence notable jusqu'à la date à laquelle elle cesse d'exercer une influence notable. Lorsque la quote-part de la Société dans les pertes excède sa participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, la valeur comptable de cette participation (y compris toute participation à long terme) est ramenée à zéro, et les pertes supplémentaires cessent d'être comptabilisées, sauf si la Société a une obligation ou a versé des paiements au nom de l'entreprise détenue.

iv) Transactions éliminées au moment de la consolidation

Les soldes et les transactions intersociétés, ainsi que les profits et pertes latents qui découlent de transactions intersociétés, sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés. Les profits latents qui découlent de transactions conclues avec des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont déduits de la participation à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise détenue. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où il n'y a aucune indication de dépréciation.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Monnaie étrangère

i) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle respective des entités de la Société au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont reconvertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Le profit ou la perte de change sur les éléments monétaires correspond à la différence entre le coût amorti en monnaie fonctionnelle au début de la période, ajusté en fonction du taux d'intérêt effectif et des paiements versés pendant la période, et le coût amorti en monnaie étrangère converti au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont reconvertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les écarts de conversion qui découlent de ces conversions sont comptabilisés à l'état du résultat net sauf dans le cas des écarts qui découlent de la reconversion des passifs financiers désignés comme couvertures d'un investissement net dans un établissement à l'étranger ou des couvertures admissibles de flux de trésorerie, qui sont comptabilisées directement dans les autres éléments du résultat global [voir la note 3 b) iii)]. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

ii) Établissements à l'étranger

Les états financiers de chacune des filiales de la Société sont évalués selon la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de la juste valeur qui découlent de l'acquisition, sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens aux cours de change moyens de la période.

Les écarts de conversion sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global, dans le compte des écarts de conversion.

Dans le cas de la sortie d'un établissement à l'étranger, le montant inscrit dans les autres éléments du résultat global lié à l'établissement à l'étranger est entièrement transféré à l'état du résultat net. Une sortie se produit lorsque la totalité des intérêts dans un établissement à l'étranger est sortie ou, dans le cas d'une sortie partielle, la sortie partielle implique la perte de contrôle d'une filiale ou la perte d'une influence notable. Pour toute sortie partielle de la participation de la Société dans une filiale qui a un établissement à l'étranger, la Société réattribue la part proportionnelle des montants connexes dans les autres éléments du résultat global aux participations ne donnant pas le contrôle. Pour toute autre sortie partielle d'un établissement à l'étranger, la Société reclasse à l'état du résultat net seulement la part proportionnelle du montant connexe dans les autres éléments du résultat global.

Les profits ou pertes de change découlant d'un élément monétaire qui est une créance sur un établissement à l'étranger ou une dette envers celui-ci, dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible et qui constitue une part d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global, dans le compte des écarts de conversion.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Monnaie étrangère (suite)

iii) Couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger

La Société applique la comptabilité de couverture pour couvrir le risque lié aux écarts de conversion entre la monnaie fonctionnelle de l'établissement à l'étranger et la monnaie fonctionnelle de la société mère, que l'investissement net soit détenu directement ou détenu par une société mère intermédiaire.

Les écarts de conversion découlant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global pour la partie efficace de la couverture. Les écarts de conversion se rapportant à la partie inefficace sont comptabilisés à l'état du résultat net. Dans le cas de la sortie ou de la sortie partielle de la partie couverte d'un investissement net, le montant cumulé connexe dans les capitaux propres est viré à l'état du résultat net sous la forme d'un ajustement lié à la sortie à l'état du résultat net conformément à la méthode décrite à la note 3 b) ii).

c) Instruments financiers

i) Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les clients et autres débiteurs, les fournisseurs et autres créiteurs et la dette à long terme.

Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, majorée, le cas échéant, des coûts de transaction directement attribuables, pour les instruments non comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers non dérivés sont évalués comme il est décrit ci-dessous.

Les valeurs comptables de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des clients et autres débiteurs et des fournisseurs et autres créiteurs se rapprochent de leur juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments financiers.

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté à l'état de la situation financière, si et seulement si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur.

Les prêts et créances comprennent les clients et autres débiteurs. La valeur comptable des clients et autres débiteurs est présentée après déduction de la provision pour créances douteuses. La provision est fondée sur le classement par âge des créances, la connaissance qu'a la Société de la situation financière de ses clients, l'expérience historique et la conjoncture commerciale actuelle.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les placements à court terme ayant des dates d'échéance initiales d'au plus 90 jours.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

i) Instruments financiers non dérivés (suite)

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Un instrument est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est détenu à des fins de transaction ou est désigné comme tel au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si la Société les gère et prend des décisions d'achat ou de vente en fonction de leur juste valeur conformément à sa stratégie dûment documentée de gestion des risques ou d'investissement. Au moment de la comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés à l'état du résultat net à mesure qu'ils sont engagés. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci sont comptabilisées à l'état du résultat net.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente et qui ne sont classés dans aucune des catégories précédentes et sont inclus dans les autres actifs.

Ces éléments sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont comptabilisés ultérieurement à la juste valeur, les variations étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'un placement est décomptabilisé, le profit ou la perte cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est viré à l'état du résultat net.

Passifs financiers non dérivés

La Société comptabilise initialement les titres de créance émis et les créances subordonnées à la date à laquelle ils ont été créés. Tous les autres passifs financiers (y compris les passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net) sont comptabilisés initialement à la date de la transaction à laquelle la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes ou annulées ou lorsqu'elles arrivent à expiration.

Les passifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur, qui est déterminée aux fins des informations à fournir, est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs du principal et des intérêts, actualisés au taux d'intérêt du marché à la date de clôture. Dans le cas des contrats de location-financement, le taux d'intérêt du marché est déterminé par référence à des contrats de location similaires.

ii) Instruments financiers dérivés, y compris la comptabilité de couverture

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix liés à l'achat de matières premières. Un dérivé incorporé est séparé du contrat hôte et comptabilisé séparément lorsque les caractéristiques économiques et les risques du contrat hôte et du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés entre eux, qu'un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé et que l'instrument composé n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

ii) Instruments financiers non dérivés, y compris la comptabilité de couverture (suite)

À l'origine de la couverture, la Société établit une documentation formalisée décrivant la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, y compris les objectifs en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture, ainsi que les méthodes qui serviront à évaluer l'efficacité de la relation de couverture. La Société évalue, aussi bien au début de la couverture que de façon continue, si l'on s'attend à ce que les instruments de couverture soient « hautement efficaces » pour compenser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie des éléments couverts respectifs pendant la période pour laquelle la couverture est désignée et si les résultats réels de chaque opération de couverture se situent dans un intervalle compris entre 80 % et 125 %. Pour les couvertures de flux de trésorerie, une transaction prévue qui fait l'objet de la couverture doit être hautement probable et doit comporter une exposition aux variations de flux de trésorerie qui pourrait, au final, affecter le résultat net.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur; les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés dans le résultat net à mesure qu'ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, les dérivés sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci sont comptabilisées comme il est décrit ci-dessous.

La juste valeur des contrats de change à terme est fondée sur leur cours de marché, s'il en est. En l'absence de cours de marché, l'estimation de la juste valeur est fondée sur l'actualisation de la différence entre le prix à terme contractuel et le prix à terme actuel pour la durée résiduelle du contrat, à l'aide d'un taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État).

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est fondée sur les prix proposés par les courtiers. Ces prix sont soumis à un contrôle de vraisemblance en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés selon les modalités et l'échéance de chacun des contrats et à l'aide des taux d'intérêt du marché pour un instrument similaire à la date d'évaluation.

La juste valeur reflète le risque de crédit de l'instrument et intègre les ajustements tenant compte du risque de crédit de l'entité du groupe et de la contrepartie s'il y a lieu.

Couvertures de flux de trésorerie

Lorsqu'un dérivé est désigné comme l'instrument de couverture dans une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue et hautement probable qui pourrait influencer sur le résultat net, la partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans la réserve de couverture dans les capitaux propres. Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est sorti et inclus dans le résultat net de la même période que celle au cours de laquelle les flux de trésorerie couverts influent sur le résultat net sous le même poste de l'état du résultat global que l'élément couvert. Toute partie inefficace des variations de la juste valeur du dérivé est comptabilisée immédiatement à l'état du résultat net.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

ii) Instruments financiers non dérivés, y compris la comptabilité de couverture (suite)

Si l'instrument de couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, s'il arrive à maturité ou s'il est vendu, résilié, exercé ou si l'entité annule la désignation, la comptabilité de couverture cessera d'être pratiquée, de manière prospective. Le profit ou la perte cumulé comptabilisé antérieurement dans les autres éléments du résultat global et présenté dans les profits ou pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie dans les capitaux propres y est maintenu jusqu'à ce que la transaction prévue influe sur le résultat net. Lorsque l'élément couvert est un actif non financier, le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est transféré à la valeur comptable de l'actif au moment de sa comptabilisation. Si l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, le solde des autres éléments du résultat global est alors comptabilisé immédiatement dans le résultat net. Dans d'autres cas, le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est transféré à l'état du résultat net dans la même période que celle au cours de laquelle l'élément couvert influe sur le résultat net.

Couvertures de la juste valeur

Les couvertures de la juste valeur sont des couvertures de la juste valeur des actifs ou des passifs comptabilisés, ou des engagements fermes décomptabilisés. Les variations de la juste valeur des dérivés désignés comme étant des couvertures de la juste valeur sont comptabilisés à l'état du résultat net ainsi que les variations, le cas échéant, de la juste valeur de l'élément couvert qui sont attribuables au risque couvert.

Dérivés incorporés séparables

Les variations de la juste valeur des dérivés incorporés séparables sont comptabilisées immédiatement à l'état du résultat net.

d) Immobilisations corporelles

i) Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Le coût des actifs produits par la Société pour elle-même comprend les coûts des matières premières et de la main-d'œuvre directe, tous les autres coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement d'un actif en vue de son utilisation attendue, les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement des immobilisations et à la remise en état du site sur lequel elles sont situées. Les logiciels achetés qui sont essentiels à la fonctionnalité du matériel connexe sont incorporés dans le coût de ce matériel.

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées par suite d'un regroupement d'entreprises est déterminée selon le montant pour lequel une immobilisation corporelle pourrait être échangée à la date de l'évaluation entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Immobilisations corporelles (suite)

i) Comptabilisation et évaluation (suite)

Les coûts d'emprunt relatifs à l'acquisition, à la construction ou à la production des actifs qualifiés sont inscrits à l'actif comme faisant partie du coût des actifs.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes) des immobilisations corporelles.

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, et il est comptabilisé dans les frais de vente, charges générales et administratives à l'état du résultat net.

Le coût lié au remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cette partie d'immobilisation reviennent à la Société, et si son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les coûts d'entretien courant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés dans le résultat net lorsqu'ils sont engagés.

ii) Amortissement

L'amortissement est calculé selon le coût de l'actif, ou tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement est comptabilisé dans le résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque partie d'une immobilisation corporelle, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de leur durée d'utilité, à moins que la Société ait la certitude raisonnable qu'elle deviendra propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location.

Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et les périodes comparatives sont les suivantes :

- | | |
|---------------------------|----------------|
| • Bâtiments | 40 ans au plus |
| • Matériel et outillage | 15 ans au plus |
| • Mobilier et agencements | 10 ans au plus |
| • Composantes mineures | 5 ans au plus |

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture et ajustés au besoin.

e) Immobilisations incorporelles

i) Goodwill

Le goodwill est généré au moment de l'acquisition de filiales et est soumis à un test de dépréciation une fois par an ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Pour l'évaluation du goodwill au moment de la comptabilisation initiale, voir la note 3 a) i).

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

e) Immobilisations incorporelles (suite)

i) Goodwill (suite)

Évaluation ultérieure

Le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Dans le cas des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de la participation.

ii) Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les brevets, les marques de commerce, les marques, les logiciels et la valeur des relations clients acquises. Les pertes de valeur des immobilisations incorporelles dont la valeur comptable n'est pas recouvrable sont évaluées selon la juste valeur. La juste valeur est calculée selon les flux de trésorerie actualisés.

La juste valeur des marques et des relations clients acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée selon la méthode des bénéfices excédentaires sur plusieurs périodes. Selon cette méthode, l'actif en cause est évalué après déduction du juste rendement sur tous les autres actifs qui contribuent à créer les flux de trésorerie connexes.

L'amortissement est comptabilisé à l'état du résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles, autres que les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, comme les marques et le goodwill, à partir de la date de leur mise en service. Les durées d'utilité estimées pour l'exercice considéré et les exercices comparatifs sont les suivantes :

- | | |
|----------------------------------|----------------|
| • Brevets et marques de commerce | 10 ans au plus |
| • Logiciels | 5 ans au plus |
| • Relations clients | 15 ans au plus |

f) Contrats de location

Les contrats de location aux termes desquels la Société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location-financement. Au moment de sa comptabilisation initiale, l'actif loué est évalué à un montant égal à sa juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après la comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé conformément à la méthode comptable qui s'y applique.

Les paiements minimaux au titre de la location qui sont versés aux termes d'un contrat de location-financement doivent être ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière doit être affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

Les immobilisations faisant l'objet de contrats de location simple ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière de la Société.

Les paiements versés aux termes d'un contrat de location simple sont comptabilisés à l'état du résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus au titre de la location sont comptabilisés comme étant constitutifs du total de la charge locative, sur la durée du contrat de location.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

g) Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du premier entré – premier sorti et comprend les coûts d'acquisition, de production ou de transformation, ainsi que les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Dans le cas des stocks fabriqués et des travaux en cours, le coût comprend une portion adéquate de frais généraux de production en fonction de la capacité normale de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

La juste valeur des stocks acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée selon le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la vente, ainsi que selon une marge raisonnable découlant des mesures prises en vue de l'achèvement et de la vente des stocks.

Les estimations concernant les stocks obsolètes et à faible rotation sont également calculées.

h) Dépréciation

i) Actifs financiers, y compris les créances

Les actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en revue chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Un actif financier est jugé être déprécié s'il existe une indication objective qu'un ou plusieurs événements se sont produits après la comptabilisation initiale de l'actif et ont eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimé de façon fiable.

La Société prend en compte si des indications de dépréciation des prêts et créances et des placements détenus jusqu'à leur échéance existent à la fois individuellement et collectivement. Tous les prêts et créances et tous les placements détenus jusqu'à leur échéance qui sont individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation individuel. Tous les prêts et créances et tous les placements détenus jusqu'à leur échéance qui sont individuellement significatifs et qui n'ont pas subi de perte de valeur individuellement sont soumis collectivement à un test visant à déceler toute dépréciation qui pourrait exister, mais qui n'a pas encore été identifiée.

Pour l'évaluation collective de la dépréciation, la Société a recours aux tendances historiques de la probabilité de défaut, à l'échéancier des recouvrements et au montant des pertes subies, après ajustement pour tenir compte du jugement de la direction quant à la question de savoir si la conjoncture et les conditions du crédit sont telles qu'il est probable que les pertes réelles soient plus élevées ou moins élevées que ne le portent à croire les tendances historiques.

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif et porté en diminution des créances dans un compte de correction de valeur. Les pertes sont comptabilisées à l'état du résultat net. Si le montant de la perte de valeur diminue à la suite d'un événement ultérieur, la diminution de la perte de valeur est reprise et le montant de la reprise est comptabilisé dans le résultat net.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

h) Dépréciation (suite)

i) Actifs financiers, y compris les créances (suite)

Une perte de valeur sur un actif financier disponible à la vente est calculée en fonction de la juste valeur de cet actif et est comptabilisée en transférant au résultat net la perte cumulée comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans les profits ou pertes latents sur les actifs financiers disponibles à la vente dans les capitaux propres. Le montant de la perte cumulée transféré des autres éléments du résultat global au bénéfice (à la perte) est égal à la différence entre le coût d'acquisition, après déduction de tout remboursement en principal et de tout amortissement, et la juste valeur actualisée, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée dans le résultat net.

Une perte de valeur est reprise si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur. Pour les actifs financiers évalués au coût amorti et pour les actifs financiers disponibles à la vente qui sont des titres de créances, la reprise est comptabilisée à l'état du résultat net. Pour les actifs financiers disponibles à la vente qui sont des titres de créances, la reprise est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

ii) Actifs non financiers

La Société passe en revue la valeur comptable de ses actifs non financiers autres que ses stocks et ses actifs d'impôt différé chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Si une telle indication existe, la perte de valeur sera comptabilisée à l'état du résultat net.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable des actifs est inférieure à leur valeur comptable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auxquels le goodwill est affecté ne peut être plus grand qu'un secteur opérationnel et représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat net. Les pertes de valeur, autres que celles liées au goodwill, sont évaluées et font éventuellement l'objet de reprises lorsque les événements ou des changements de situation le justifient.

Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent qu'elles pourraient ne pas être recouvrables. De plus, les valeurs comptables du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation annuel.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

h) Dépréciation (suite)

ii) Actifs non financiers (suite)

Les pertes de valeur eu égard au goodwill ne sont pas reprises. En ce qui a trait aux autres actifs, les pertes de valeur comptabilisées au cours d'exercices antérieurs sont évaluées chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que les pertes ont diminué ou bien qu'elles n'existent plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise qu'à concurrence de la valeur comptable de l'actif n'excédant pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Puisque le goodwill qui fait partie de la valeur comptable d'une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence n'est pas comptabilisé individuellement, il n'est pas soumis au test de dépréciation séparément. La valeur comptable totale de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence est plutôt soumise au test de dépréciation en tant qu'actif unique lorsqu'il existe une indication objective que la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence a pu se déprécier.

i) Avantages du personnel

i) Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies désigne un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires. Les obligations au titre des régimes à cotisations définies sont comptabilisées à l'état du résultat net sur la période au cours de laquelle les services sont rendus par le membre du personnel, dans les charges au titre des avantages du personnel.

ii) Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies désigne un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette de la Société au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies est calculée séparément pour chacun des régimes, au moyen d'une estimation du montant des avantages futurs que les membres du personnel ont gagnés en contrepartie des services rendus pendant la période en cours et les périodes antérieures; le montant de ces avantages est actualisé en vue de déterminer sa valeur actualisée au moyen d'un taux d'actualisation comparable à des obligations de sociétés de première qualité. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs de tout régime doivent être déduits. Le calcul est effectué annuellement par un actuaire qualifié qui utilise la méthode des unités de crédit projetées. Lorsque le calcul donne lieu à un avantage pour la Société, le montant de l'actif comptabilisé est limité au total des coûts des services passés non comptabilisés et de la valeur actualisée des avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements futurs du régime, soit sous forme de diminution des cotisations futures au régime. Un avantage économique est disponible si la Société peut le réaliser à un moment quelconque pendant la durée de vie des régimes ou au moment du règlement des passifs des régimes.

Quand il y a amélioration des prestations de retraite, la quote-part des avantages complémentaires au titre des services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée à l'état du résultat net, selon le mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si des droits à prestations sont acquis immédiatement, la charge correspondante est comptabilisée immédiatement à l'état du résultat net.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

i) Avantages du personnel (suite)

ii) Régimes à prestations définies (suite)

La Société comptabilise les gains et pertes actuariels découlant de ses régimes à prestations définies directement et immédiatement dans les autres éléments du résultat global et les présente dans les résultats non distribués.

La Société détermine la charge d'intérêts nette sur le montant net du passif lié aux prestations définies pour la période par application du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice au montant net du passif lié aux prestations définies à l'ouverture de l'exercice, en tenant compte des variations du montant net du passif lié aux prestations définies au cours de la période par suite des apports et des soldes des prestations. La charge d'intérêts nette et autres charges au titre des régimes à prestations définies sont comptabilisées en résultat net. Auparavant, les produits d'intérêts réalisés sur les actifs du régime étaient fondés sur leur rendement attendu à long terme.

iii) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges si la Société est manifestement engagée, et a un plan formalisé et détaillé, sans possibilité réelle de se rétracter, à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les indemnités de fin de contrat de travail versées par suite d'un départ volontaire sont comptabilisées en charges si la Société a effectué une offre pour encourager les départs volontaires, s'il est probable que l'offre soit acceptée et si l'on peut déterminer de manière fiable le nombre de personnes qui accepteront l'offre. Si les indemnités sont à verser plus de 12 mois après la période de clôture, elles sont comptabilisées à leur valeur actualisée.

iv) Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées à mesure que les services correspondants sont rendus.

v) Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Dans le cas des régimes fondés sur des actions dont le paiement est réglé en instruments de capitaux propres, la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées à des membres du personnel est comptabilisée comme charge au titre des avantages du personnel, avec une augmentation correspondante des capitaux propres qui en est la contrepartie, au cours de la période où les membres du personnel acquièrent des droits inconditionnels à des options. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre réel d'options sur actions dont on s'attend à ce que les conditions de service et les conditions de performance autres que des conditions de marché soient remplies. La juste valeur des options sur actions attribuées à des membres du personnel est évaluée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Les données d'évaluation comprennent le prix des actions à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue, la durée de vie moyenne pondérée attendue des instruments, les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque. La détermination de la juste valeur ne prend pas en compte les conditions de service et de performance non liées au marché dont sont assorties les transactions.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

i) Avantages du personnel (suite)

v) Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (suite)

Dans le cas des régimes d'unités d'actions différées (« UAD ») fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres, la juste valeur à la date d'attribution des unités d'actions différées est comptabilisé comme charge au titre des avantages du personnel, avec comptabilisation de l'augmentation des capitaux propres. La juste valeur à la date d'attribution n'est pas réévaluée ultérieurement. La valeur des UAD reçues à la place de dividendes est également comptabilisée comme une charge liée au titre des avantages du personnel à l'état du résultat net.

Dans le cas des régimes d'UAD fondés sur des actions réglés en trésorerie, la juste valeur du montant à payer pour les unités d'actions différées est comptabilisée comme une charge avec comptabilisation de l'augmentation dans les passifs lorsqu'elles sont émises. La juste valeur d'une UAD est évaluée à l'aide de la moyenne des cours de négociation extrêmes des actions de catégorie B des cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de l'émission et est réévaluée, à l'aide d'une moyenne similaire de cinq jours, à la date des états financiers et à la date du règlement. Toute variation de la juste valeur du passif est comptabilisée à l'état du résultat net comme charge au titre des avantages du personnel. La valeur des UAD reçues à la place de dividendes est également comptabilisée comme une charge au titre des avantages du personnel à l'état du résultat net.

j) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

k) Produits

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des retours, des remises commerciales et des rabais pour quantités. Les produits sont comptabilisés et les charges connexes sont transférées au coût des ventes lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur, que le recouvrement de la contrepartie est probable, que les coûts associés aux biens et les retours possibles des biens peuvent être évalués de façon fiable, qu'il n'y a plus d'intervention continue de la direction en ce qui concerne les biens, et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable. En général, les produits sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés ou les services rendus. À ce moment-là, il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, le prix que le client doit payer est déterminé et le recouvrement final est raisonnablement assuré. Une provision pour retours sur ventes et réfections est comptabilisée lorsque les produits sous-jacents sont vendus. La provision est fondée sur une évaluation des produits soumis actuellement à un examen de l'assurance qualité ainsi que de l'historique des retours sur ventes.

Pour les accords de prestations multiples, chaque élément est traité comme une unité distincte à des fins de comptabilisation des produits. Pour ces accords, la contrepartie totale est répartie entre chaque unité selon leurs justes valeurs relatives. Les produits sont alors comptabilisés pour chaque unité lorsque les critères de comptabilisation pertinents sont respectés.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

l) Produits financiers et charges financières

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts tirés de sommes investies, y compris les actifs financiers disponibles à la vente, les profits sur la sortie d'actifs financiers disponibles à la vente, les variations de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, ainsi que les profits sur des instruments de couverture qui sont comptabilisés à l'état du résultat net. Les produits d'intérêts courus sont comptabilisés à l'état du résultat net, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les emprunts, la désactualisation des provisions, les variations de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, les pertes de valeur comptabilisées sur des actifs financiers, ainsi que les pertes liées à des instruments de couverture qui sont comptabilisées à l'état du résultat net. Tous les coûts d'emprunt sont comptabilisés à l'état du résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les montants inscrits à l'actif faisant partie du coût des immobilisations corporelles admissibles.

m) Fiscalité

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. La charge d'impôt sur le résultat est comptabilisée à l'état du résultat net, sauf dans la mesure où elle se rapporte à des éléments comptabilisés soit dans les autres éléments du résultat global, soit directement dans les capitaux propres. Dans ces cas, l'impôt est également comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres, respectivement.

i) Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est fondée sur les résultats de la période ajustés pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. L'impôt exigible est calculé en tenant compte des taux d'impôt et des lois adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période de présentation de l'information financière, et il comprend tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures. La direction évalue régulièrement les positions prises relativement aux situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est soumise à interprétation. Des provisions sont établies, s'il y a lieu, sur la base des montants qui devraient être payés aux administrations fiscales.

ii) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé, selon la méthode du report variable, au titre des différences temporaires entre les valeurs fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables à l'état consolidé de la situation financière. L'impôt différé est calculé en tenant compte des taux d'impôt et des lois adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période de présentation de l'information financière et qui devraient s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé connexe est réalisé ou lorsque le passif d'impôt différé est réglé.

iii) Passifs d'impôt différé

En général, les passifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de toutes les différences temporaires imposables. Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des différences temporaires imposables découlant des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque la reprise des différences temporaires peut être contrôlée par la Société et qu'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

m) Fiscalité (suite)

iv) Actifs d'impôt différé

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé au titre des différences temporaires imposables découlant de la comptabilisation initiale du goodwill ou au titre des différences temporaires qui résultent de la comptabilisation initiale des actifs acquis et des passifs repris autrement que dans un regroupement d'entreprises et qui ne touchent ni le résultat net comptable, ni le résultat net fiscal.

n) Capital social

Toutes les actions sont comptabilisées dans les capitaux propres. Lorsque des actions comptabilisées dans les capitaux propres sont rachetées, le montant de la contrepartie payée, qui comprend les coûts directement attribuables, après déduction de toute incidence fiscale, est comptabilisé en déduction des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées à titre d'actions propres et sont comptabilisées en déduction du total des capitaux propres. Lorsque des actions rachetées sont vendues ou réémises par la suite, le montant reçu est comptabilisé comme une augmentation des capitaux propres, et l'excédent ou le déficit qui découle de la transaction est transféré dans les résultats non distribués.

o) Résultat par action

La Société présente le résultat de base et le résultat dilué par action pour ses actions de catégorie B. Le résultat de base par action se calcule en divisant le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Aux fins du calcul du résultat dilué par action, le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation doivent être ajustés pour tenir compte des effets de toutes les actions potentiellement dilutives, lesquelles englobent principalement les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

p) Information sectorielle

Un secteur est une composante différenciable de la Société qui fournit des produits connexes (secteur d'activité) ou des produits dans un environnement économique particulier (zone géographique) et qui est assujéti à des risques et des rendements qui diffèrent de ceux des autres secteurs. L'information sectorielle est présentée relativement aux secteurs d'activité et aux zones géographiques de la Société. Le format principal de la Société pour l'information sectorielle est fondé sur les secteurs d'activité. Les secteurs d'activités sont déterminés selon la structure de la direction et du système d'information interne.

Les résultats sectoriels, les actifs et les passifs comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent être attribués selon une méthode raisonnable. Les éléments non attribués comprennent principalement les autres participations et les produits connexes, les prêts et emprunts et les charges connexes, les actifs de support (principalement le siège social de la Société) et les charges du siège social.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

p) Information sectorielle (suite)

Les dépenses d'investissement sectorielles correspondent au coût engagé au cours de la période aux fins de l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles autres que le goodwill.

q) Nouvelles normes comptables en vigueur en 2016

En date du 1^{er} janvier 2016, la Société a adopté les modifications publiées par l'IASB de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. L'adoption des modifications n'a pas eu d'incidence importante.

r) Nouvelles normes et interprétations non encore en vigueur

En juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). L'IFRS 9 met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9, les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation. L'IFRS 9 comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'harmoniser davantage la comptabilité de couverture avec la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura l'IFRS 9 sur ses états financiers consolidés; cependant, elle ne prévoit pas que l'adoption de cette norme aura une incidence significative sur les états financiers. La Société n'adoptera pas l'IFRS 9 de manière anticipée.

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »), publiée en mai 2014, fournit des directives sur le calendrier et le montant des produits des activités ordinaires qui devraient être comptabilisés et exige également la présentation d'informations plus instructives et pertinentes. La norme présente un modèle unique en cinq étapes fondé sur des principes à appliquer à tous les contrats passés avec les clients. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société n'adoptera pas l'IFRS 15 de manière anticipée. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura l'IFRS 15 sur ses états financiers consolidés.

Dans le cadre du processus d'évaluation, la Société a révisé la norme actuelle et l'a comparée à la nouvelle norme pour déceler les différences dans les exigences relatives à l'application et aux informations à fournir entre les deux. La Société a procédé à une évaluation initiale et a élaboré un plan pour analyser l'incidence de la nouvelle norme.

La Société a déterminé trois principales phases pour l'adoption de l'IFRS 15, soit l'établissement de la portée et la planification préliminaires, l'évaluation des incidences et la mise en œuvre.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

r) Nouvelles normes et interprétations non encore en vigueur (suite)

La phase de l'établissement de la portée et de la planification préliminaires comprend une analyse initiale visant à déterminer les secteurs, et les contrats connexes, qui seront touchés par l'IFRS 15. Les secteurs Avery, Étiquettes et Contenants ne concluent pas en général de contrats comportant des obligations de performance à long terme et, pour ces secteurs, les obligations de performance sont généralement satisfaites lorsque les produits sont expédiés ou reçus par le client. Toutefois, la Société devra évaluer si les contrats de ces secteurs qui comportent des accords particuliers, y compris des escomptes, des rabais et d'autres incitatifs, sont touchés par la nouvelle norme. Le secteur Checkpoint, nouvellement acquis en 2016, devrait être touché par la nouvelle norme, car ce secteur comporte des accords à éléments multiples, quoique aucune détermination quantitative, positive ou négative, n'ait été faite, car la phase de l'établissement de la portée et de la planification préliminaires est actuellement en cours.

La deuxième phase, l'évaluation des incidences, comprend la collecte, l'inventaire et l'analyse des contrats afin d'effectuer un examen détaillé et se poursuivra jusqu'en 2017 pour aboutir à une détermination de l'incidence financière de la norme. La phase se conclura par la détermination des modifications à apporter aux politiques, aux systèmes et aux contrôles.

La troisième phase, la mise en œuvre, comprendra le déploiement des modifications requises, ainsi que des modifications des systèmes et des politiques afin de permettre la compilation de l'information conformément à l'IFRS 15 et commencera dans la dernière partie de 2017.

Bien que la Société ait entrepris les travaux de la phase préliminaire sur la mise en œuvre de l'IFRS 15 par CCL, il est encore impossible d'estimer de manière fiable l'incidence de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés de CCL.

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »). Cette norme propose un modèle comptable unique pour le preneur aux termes duquel ce dernier est tenu de comptabiliser les actifs et les obligations de tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation représentant son droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Cette norme reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant de ce dernier qu'il présente des informations plus exhaustives. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société envisage d'adopter l'IFRS 16 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019, selon l'approche rétrospective modifiée. Selon cette approche, la Société comptabilisera des ajustements transitoires dans les résultats non distribués à la date de l'application initiale (le 1^{er} janvier 2018), sans retraitement des périodes antérieures. La Société évalue actuellement l'incidence de l'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés et a commencé à recueillir et à cataloguer tous les contrats de location existants afin de procéder à une évaluation initiale et d'élaborer un plan préliminaire relatif à l'analyse de l'incidence de la nouvelle norme sur les contrats de location existants. Ainsi, il n'est pas encore possible de faire une estimation fiable de l'incidence de la nouvelle norme sur les états financiers consolidés de la Société.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

4. Information sectorielle

Secteurs d'activité

La Société compte quatre secteurs à présenter, comme il est décrit ci-dessous, qui sont les principales unités opérationnelles de la Société. Les unités opérationnelles offrent différents produits et services et sont gérées séparément puisqu'elles exigent des stratégies technologiques et de commercialisation distinctes. Pour chacune des unités opérationnelles, le chef de la direction et le principal décideur opérationnel examinent régulièrement les rapports de gestion interne.

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- Étiquettes – Comprend la production de matériaux extrudés et sensibles à la pression pour une vaste gamme d'applications décoratives, didactiques et fonctionnelles destinées à des clients d'envergure internationale qui exercent des activités dans les marchés du conditionnement de consommation, des soins de santé, de l'automobile et des biens de consommation durables. Les tubes en plastique laminé et extrudé, les dépliants formatifs, les composants métalliques dentelés et imprimés avec précision avec des affichages à DEL et les autres produits et services complémentaires sont vendus en parallèle aux marchés d'utilisateurs finaux particuliers.
- Avery – Comprend la fabrication et la vente de divers produits de consommation, notamment les étiquettes, les cartables, les intercalaires, les protège-documents et les instruments d'écriture en Amérique du Nord, en Amérique latine, en Asie-Pacifique et en Europe.
- Checkpoint – Comprend la fabrication et la vente des solutions d'étiquetage et de gestion des stocks axées sur la technologie et la prévention des pertes, notamment les radiofréquences (« RF ») et les articles basés sur l'identification par radios-fréquence (« RFID »), aux secteurs de la vente au détail et du vêtement.
- Contenants – Comprend la fabrication de contenants adaptés pour le secteur des produits de consommation en Amérique du Nord, y compris le Mexique. La gamme principale de produits se compose de boîtes d'aérosol en aluminium et de bouteilles pour les secteurs des soins personnels, des produits pour la maison et des cosmétiques, ainsi que de bouteilles en aluminium profilées destinées au marché des boissons.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

4. Information sectorielle (suite)

Secteurs d'activité (suite)

	Ventes		Bénéfice d'exploitation	
	2016	2015	2016	2015
Étiquettes	2 497 592 \$	2 030 322 \$	378 028 \$	317 252 \$
Avery	787 727	782 686	166 732	152 753
Checkpoint	458 999	—	28 204	—
Contenants	230 431	226 104	30 290	26 593
	3 974 749 \$	3 039 112 \$	603 254 \$	496 598 \$
Charges du siège social			(48 183)	(52 266)
Charges de restructuration et autres éléments			(34 637)	(6 023)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence			4 528	3 477
Charges financières			(41 772)	(28 172)
Produits financiers			3 853	2 535
Charge d'impôt sur le résultat			(140 734)	(121 071)
Bénéfice net			346 309 \$	295 078 \$

	Total des actifs		Total des passifs		Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		Dépenses d'investissement	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Étiquettes	2 451 904 \$	2 285 169 \$	639 546 \$	596 902 \$	152 603 \$	132 796 \$	194 754 \$	145 974 \$
Avery	566 569	615 893	201 274	230 293	16 105	15 123	16 229	13 765
Checkpoint	935 802	—	441 817	—	18 702	—	5 892	—
Contenants	156 114	173 688	42 266	50 929	15 305	15 191	17 788	12 475
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	64 057	61 502	—	—	—	—	—	—
Charges du siège social	504 395	446 053	1 578 738	1 082 303	977	971	—	—
Total	4 678 841 \$	3 582 305 \$	2 903 641 \$	1 960 427 \$	203 692 \$	164 081 \$	234 663 \$	172 214 \$

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

4. Information sectorielle (suite)

Zones géographiques

Les secteurs Étiquettes, Avery, Checkpoint et Contenants sont gérés à l'échelle mondiale, mais les activités sont exercées dans les zones géographiques suivantes :

- Canada;
- États-Unis et Porto Rico;
- Mexique, Brésil et Argentine;
- Europe;
- Asie, Australie et Afrique.

	Ventes		Immobilisations corporelles et goodwill	
	2016	2015	2016	2015
Canada	194 654 \$	176 502 \$	91 762 \$	130 594 \$
États-Unis et Porto Rico	1 829 215	1 567 008	856 904	787 173
Mexique, Brésil et Argentine	261 793	220 140	191 493	183 296
Europe	1 122 029	809 576	873 758	537 574
Asie, Australie et Afrique	567 058	265 886	334 813	323 707
Données consolidées	3 974 749 \$	3 039 112 \$	2 348 730 \$	1 962 344 \$

La zone géographique est déterminée par l'emplacement du pays où la Société exerce ses activités.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

5. Acquisitions

a) Acquisition de Checkpoint Systems, Inc.

En mai 2016, la Société a réalisé l'acquisition des actions de Checkpoint Systems, Inc. (« Checkpoint ») en contrepartie de 531,9 millions de dollars. Checkpoint est un chef de file de la fabrication de solutions axées sur la technologie, la prévention des pertes, la gestion des stocks et l'étiquetage, y compris la radiofréquence et l'identification par radiofréquence, aux industries du commerce de détail et du vêtement. L'acquisition de Checkpoint a été un choix stratégique permettant à la Société de mettre à profit sa grande expertise en matière d'étiquetage.

(en millions de dollars canadiens)

Contrepartie en trésorerie	531,9 \$
Clients et autres débiteurs	146,4 \$
Stocks	137,7
Immobilisations corporelles	101,5
Autres actifs	4,3
Goodwill et immobilisations incorporelles	483,1
Actifs d'impôt différé	30,9
Fournisseurs et autres créditeurs	(199,4)
Impôt sur le résultat à payer	(20,9)
Avantages du personnel	(127,4)
Provisions et autres passifs à long terme	(24,3)
Actifs nets acquis	531,9 \$

En raison de la complexité inhérente à l'évaluation des actifs non courants acquis, la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris a été déterminée selon des estimations et des hypothèses préliminaires. La Société continuera de réviser l'information avant d'établir définitivement la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris. La juste valeur réelle des actifs acquis et des passifs repris pourrait différer des montants inscrits précédemment.

Le goodwill correspond à l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis. Les facteurs qui composent le montant du goodwill comptabilisé comprennent les synergies attendues du jumelage des activités et de l'expertise dans les produits d'étiquettes intelligentes. Le montant total du goodwill et des immobilisations incorporelles de Checkpoint s'établit à 483,1 millions de dollars et n'est pas déductible à des fins fiscales.

b) Autres acquisitions

En janvier 2016, la Société a acquis Woelco AG (« Woelco »), société fermée située à Stuttgart, en Allemagne, ayant des filiales en Chine et aux États-Unis, en contrepartie d'environ 21,7 millions de dollars, après déduction du montant de trésorerie acquis. Woelco a accru la présence de CCL Label au sein des marchés des biens durables industriels et automobiles.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

5. Acquisitions (suite)

b) Autres acquisitions (suite)

En janvier 2016, la Société a acquis Label Art Ltd. et Label Art Digital Ltd. (collectivement, « LAL »), deux sociétés fermées ayant des actionnaires communs situées à Dublin, en Irlande, en contrepartie d'environ 13,6 millions de dollars, après déduction du montant de trésorerie acquis. LAL a permis à CCL Label d'étendre ses activités en Irlande et au Royaume-Uni.

En février 2016, la Société a acquis Zephyr Company Limited située à Singapour et ses filiales malaisiennes situées à Penang et à Johor (collectivement, « Zephyr »), auprès de multiples actionnaires privés, en contrepartie d'environ 40,9 millions de dollars, après déduction du montant de trésorerie acquis. Zephyr a permis à CCL d'étendre sa présence sur les marchés de l'électronique dans la région de l'Asie du Sud-Est.

En mars 2016, la Société a acquis les actions de Powerpress Rotulos & Etiquetas Adesivas LTDA (« Powerpress »), société fermée située à Sao Paulo, au Brésil, en contrepartie d'environ 11,4 millions de dollars, après déduction du montant de trésorerie acquis. Powerpress accroît l'offre de produits de CCL Label en Amérique du Sud.

En juillet 2016, la Société a acquis les actions d'Eukerdruck GmbH & Co. KG et de Pharma Druck CDM GmbH (collectivement, « Euker »), deux sociétés fermées ayant des actionnaires communs et détenant des usines à Marburg et à Dresden, en Allemagne, en contrepartie d'environ 30,0 millions de dollars, après déduction du montant de trésorerie acquis et de la dette reprise. Euker intensifie la présence de CCL auprès des entreprises pharmaceutiques au sein de pays germanophones.

En août 2016, la Société a acquis les actions de Labelone Ltd. (« Label1 »), société fermée située à Belfast, en Irlande du Nord, en contrepartie d'environ 17,5 millions de dollars, après déduction du montant de trésorerie acquis et de la dette reprise. Label1 permettra de tirer profit au maximum des occasions qui se présenteront dans un pays de grande importance pour l'industrie des soins de santé en Europe.

En janvier 2016, la Société a injecté 6,0 millions de dollars en trésorerie pour accroître sa participation de 50 % à 75 % dans sa coentreprise de fabrication de tubes de Bangkok, en Thaïlande, constituée avec Taisei Kako Co. Ltd du Japon (« Taisei »), Taisei devenant ainsi une filiale de la Société par suite du changement de contrôle. En août 2016, la Société a acquis la participation résiduelle de 25 %, pour un produit de 1,9 million de dollars.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

5. Acquisitions (suite)

b) Autres acquisitions (suite)

Le tableau suivant résume la répartition de la contrepartie à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris relativement aux acquisitions de Woelco, LAL, Zephyr, Powerpress, Euker, Label1 et Taisei :

(en millions de dollars canadiens)

Contrepartie en trésorerie	126,1 \$
Dette reprise	10,9
Total de la contrepartie	137,0 \$
Clients et autres débiteurs	23,5 \$
Stocks	14,6
Autres actifs courants	0,8
Immobilisations corporelles	45,6
Autres actifs à long terme	0,4
Goodwill et immobilisations incorporelles	92,9
Fournisseurs et autres créditeurs	(28,0)
Dette à long terme	(1,0)
Passifs d'impôt différé	(5,3)
Provisions et autres passifs à long terme	(6,5)
Actifs nets acquis	137,0 \$

Le goodwill correspond à l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis. Les facteurs qui composent le montant du goodwill comptabilisé comprennent les synergies attendues du jumelage des activités, de l'expertise de la main-d'œuvre rassemblée et des occasions d'économies dans la prestation de certains services administratifs partagés et autres services. Le montant total du goodwill et des immobilisations incorporelles liés aux acquisitions de Woelco, de LAL, de Zephyr, de Powerpress, d'Euker, de Label1 et de Taisei s'établit à 92,9 millions de dollars et n'est pas déductible à des fins fiscales.

c) Produits et profits découlant des sociétés acquises

Le tableau suivant résume les contributions de Checkpoint, de Woelco, de LAL, de Zephyr, de Powerpress, d'Euker, de Label1 et de Taisei à la Société au chapitre des ventes et du bénéfice, sur une base combinée, depuis leur date respective d'acquisition :

(en millions de dollars canadiens)

Ventes	564,8 \$
Bénéfice net	7,2 \$

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

5. Acquisitions (suite)

d) Information pro forma

L'information financière consolidée pro forma non auditée présentée ci-après a été préparée selon les méthodes comptables de la Société comme si les acquisitions avaient eu lieu le 1^{er} janvier 2016.

L'information financière consolidée pro forma non auditée n'a été présentée qu'à titre indicatif et n'est pas nécessairement représentative des résultats d'exploitation et de la situation financière qui auraient été enregistrés si les événements pro forma avaient eu lieu aux dates indiquées, ou des résultats d'exploitation consolidés futurs et de la situation financière consolidée future de la Société. Les résultats futurs pourraient être fort différents des résultats pro forma présentés.

L'information financière consolidée historique a été ajustée lors de la préparation de l'information financière consolidée pro forma non auditée afin de tenir compte des événements : i) qui sont directement attribuables à l'acquisition; ii) qui peuvent être étayés par des faits; iii) en ce qui concerne les produits et les profits dont on prévoit qu'ils devraient avoir une incidence continue sur les résultats de la Société. Ainsi, l'information financière consolidée pro forma non auditée qui suit ne tient pas compte de l'incidence des charges de restructuration et des frais liés à l'acquisition. L'information financière consolidée pro forma non auditée ne reflète aucune économie (ou coûts associés pour réaliser de telles économies) provenant des efficiences opérationnelles, des synergies ou de tout autre élément de restructuration pouvant découler de l'acquisition.

Le tableau suivant résume les ventes et produits de la Société combinés avec celles de Checkpoint, de Woelco, de LAL, de Zephyr, de Powerpress, d'Euker et de Label1 comme si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2016 :

(en millions de dollars canadiens)	Exercice clos le 31 décembre 2016
Ventes	4 258,8 \$
Bénéfice net	373,8 \$

e) Acquisition de pc/nametag Inc. et de Meetings Direct, LLC

En février 2015, la Société a acquis pc/nametag Inc. et Meetings Direct, LLC (collectivement, « PCN »), deux sociétés fermées ayant des actionnaires communs. PCN représente un ajout important au segment Avery, procurant une profondeur supplémentaire à ses offres de produits de matériel promotionnel et de fournitures destinés à l'industrie des congrès. Le prix d'acquisition s'est établi à 37,6 millions de dollars, après déduction du montant de trésorerie acquis et compte tenu d'un billet à ordre de 2,5 millions de dollars échéant en février 2016.

Au cours du premier trimestre de 2016, la Société a terminé l'évaluation des immobilisations incorporelles, ce qui s'est traduit par une augmentation des marques de 6,8 millions de dollars, une diminution des autres immobilisations incorporelles de 3,3 millions de dollars, une augmentation des impôts différés de 1,4 million de dollars et une diminution du goodwill de 2,2 millions de dollars.

Le goodwill correspond à l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis. Les facteurs qui composent le montant du goodwill comptabilisé comprennent les synergies attendues du jumelage des activités, de l'expertise de la main-d'œuvre rassemblée et des occasions d'économies dans la prestation de certains services administratifs partagés et autres services. Le montant total du goodwill s'établit à 17,8 millions de dollars, dont une tranche de 5,0 millions de dollars est déductible à des fins fiscales.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

5. Acquisitions (suite)

f) Acquisition de Worldmark Ltd.

En novembre 2015, la Société a acquis Worldmark Ltd. (« Worldmark »), dont le siège social est situé en Écosse, en contrepartie d'environ 255,7 millions de dollars, après déduction du montant de trésorerie reçu. Worldmark détient six installations de fabrication en Chine et une installation dans chacun des pays suivants : le Mexique, la Hongrie et l'Écosse, ainsi que des bureaux des ventes et des centres de conception de prototypes à l'échelle mondiale. L'acquisition de Worldmark accentue la présence de CCL Label dans le secteur des appareils électroniques et de la technologie de l'information.

Au cours de l'exercice, la Société a terminé son évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris. Par suite de cette évaluation, les stocks ont augmenté de 3,2 millions de dollars, les immobilisations corporelles ont été réduites de 4,8 millions de dollars, un montant de 9,0 millions de dollars a été comptabilisé au titre des passifs d'impôt différé et le goodwill et les immobilisations incorporelles ont augmenté de 11,6 millions de dollars.

Le goodwill correspond à l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis. Les facteurs qui composent le montant du goodwill comptabilisé comprennent les synergies attendues de l'acquisition, de l'expertise et du savoir de la main-d'œuvre rassemblée et des occasions d'économies dans la prestation de certains services administratifs partagés et autres services. Le montant total du goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

g) Sommaire des acquisitions de 2015

Le tableau suivant présente un sommaire de la répartition de la contrepartie à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris relativement aux acquisitions réalisées en 2015 :

(en millions de dollars canadiens)	Worldmark	PCN	Autres	Total
Contrepartie en trésorerie	255,7 \$	35,1 \$	65,9 \$	356,7 \$
Billet à ordre	—	2,5	—	2,5
Total de la contrepartie	255,7 \$	37,6 \$	65,9 \$	359,2 \$
Clients et autres débiteurs	52,2 \$	1,8	6,1	60,1
Stocks	23,0	2,1	8,1	33,2
Autres actifs courants	5,3	0,3	1,0	6,6
Immobilisations corporelles	35,6	5,3	14,4	55,3
Autres actifs à long terme	—	0,2	—	0,2
Goodwill	148,8	17,8	40,7	207,3
Immobilisations incorporelles	54,5	19,9	9,8	84,2
Fournisseurs et autres créditeurs	(51,2)	(2,1)	(6,9)	(60,2)
Dette à long terme	—	—	(2,4)	(2,4)
Impôt sur le résultat différé	(9,0)	(7,7)	(1,8)	(18,5)
Provisions et autres créditeurs à long terme	(3,5)	—	(3,1)	(6,6)
Actifs nets acquis	255,7 \$	37,6 \$	65,9 \$	359,2 \$

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Soldes de comptes bancaires	546 214 \$	356 596 \$
Trésorerie soumise à restrictions	3 215	1 141
Placements à court terme	35 648	47 955
Trésorerie et équivalents de trésorerie	585 077 \$	405 692 \$

7. Clients et autres débiteurs

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Créances clients	630 536 \$	494 080 \$
Autres débiteurs	41 717	30 541
Clients et autres débiteurs	672 253 \$	524 621 \$

8. Stocks

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Matières premières	129 923 \$	115 535 \$
Travaux en cours	31 331	23 157
Produits finis	190 226	121 908
Total des stocks	351 480 \$	260 600 \$

Le montant total des stocks comptabilisés à titre de charge en 2016 s'est établi à 2 806,9 millions de dollars (2 179,7 millions de dollars en 2015), ce qui comprend un amortissement de 178,6 millions de dollars (151,9 millions de dollars en 2015).

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

9. Participations comptabilisées à la valeur de consolidation

Les principales données financières liées aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation, y compris les coentreprises et les entreprises associées, sans ajustement pour tenir compte du pourcentage de participation détenu par la Société, s'établissent comme suit :

Au 31 décembre 2016			
	Filiales	Coentreprises	Total
Résultat net	1 558 \$	7 178 \$	8 736 \$
Autres éléments du résultat global	4 288	(8 344)	(4 056)
Résultat global total	5 846 \$	(1 166) \$	4 680 \$
Valeur comptable des participations dans des filiales et des coentreprises	24 027 \$	40 030 \$	64 057 \$

Au 31 décembre 2015			
	Filiales	Coentreprises	Total
Résultat net	2 805 \$	3 888 \$	6 693 \$
Autres éléments du résultat global	9 900	6 158	16 058
Résultat global total	12 705 \$	10 046 \$	22 751 \$
Valeur comptable des participations dans des filiales et des coentreprises	21 326 \$	40 176 \$	61 502 \$

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

10. Immobilisations corporelles

	Terrains et bâtiments	Matériel et outillage	Mobilier, agencements et autres	Total
Coût				
Solde au 1 ^{er} janvier 2015	422 314 \$	1 349 910 \$	23 730 \$	1 795 954 \$
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	15 283	45 057	231	60 571
Autres entrées	14 033	156 464	1 717	172 214
Sorties	(10 942)	(22 850)	(481)	(34 273)
Effet des variations des cours de change	46 055	158 727	1 456	206 238
Solde au 31 décembre 2015	486 743 \$	1 687 308 \$	26 653 \$	2 200 704 \$
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	71 976	75 643	2 451	150 070
Autres entrées	50 679	180 105	3 879	234 663
Sorties	(8 344)	(35 239)	(338)	(43 921)
Effet des variations des cours de change	(24 026)	(102 339)	(1 219)	(127 584)
Solde au 31 décembre 2016	577 028 \$	1 805 478 \$	31 426 \$	2 413 932 \$
Amortissement cumulé et pertes de valeur				
Solde au 1 ^{er} janvier 2015	107 202 \$	749 329 \$	13 911 \$	870 442 \$
Amortissement pour l'exercice	18 568	130 704	2 644	151 916
Sorties	(841)	(18 355)	(345)	(19 541)
Effet des variations des cours de change	16 013	96 130	238	112 381
Solde au 31 décembre 2015	140 942 \$	957 808 \$	16 448 \$	1 115 198 \$
Amortissement pour l'exercice	22 539	152 382	3 720	178 641
Sorties	(3 269)	(32 457)	(308)	(36 034)
Effet des variations des cours de change	(5 121)	(54 124)	(1 574)	(60 819)
Solde au 31 décembre 2016	155 091 \$	1 023 609 \$	18 286 \$	1 196 986 \$
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2015	345 801 \$	729 500 \$	10 205 \$	1 085 506 \$
Au 31 décembre 2016	421 937 \$	781 869 \$	13 140 \$	1 216 946 \$

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

11. Immobilisations incorporelles

	Relations clients	Brevets et marques	Logiciels	Marques	Total	Goodwill
Coût						
Solde au 1 ^{er} janvier 2015	132 191 \$	8 017 \$	11 148 \$	150 903 \$	302 259 \$	563 730 \$
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	31 380	–	–	–	31 380	245 235
Entrées	–	236	103	–	339	–
Effet des variations des cours de change	15 058	1 383	758	26 757	43 956	67 873
Solde au 31 décembre 2015	178 629 \$	9 636 \$	12 009 \$	177 660 \$	377 934 \$	876 838 \$
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	192 314	4 531	7 945	93 282	298 072	291 383
Entrées	–	–	1 003	–	1 003	–
Effet des variations des cours de change	(9 686)	(1 174)	(307)	(2 300)	(13 467)	(36 437)
Solde au 31 décembre 2016	361 257 \$	12 993 \$	20 650 \$	268 642 \$	663 542 \$	1 131 784 \$
Amortissement et pertes de valeur						
Solde au 1 ^{er} janvier 2015	59 291 \$	5 450 \$	10 951 \$	– \$	75 692 \$	– \$
Amortissement pour l'exercice	11 803	232	130	–	12 165	–
Effet des variations des cours de change	2 773	1 231	733	–	4 737	–
Solde au 31 décembre 2015	73 867 \$	6 913 \$	11 814 \$	– \$	92 594 \$	– \$
Amortissement pour l'exercice	22 328	285	2 438	–	25 051	–
Effet des variations des cours de change	(2 490)	(848)	(369)	–	(3 707)	–
Solde au 31 décembre 2016	93 705 \$	6 350 \$	13 883 \$	– \$	113 938 \$	1 131 784 \$
Valeurs comptables						
Au 31 décembre 2015	104 762 \$	2 723 \$	195 \$	177 660 \$	285 340 \$	876 838 \$
Au 31 décembre 2016	267 552 \$	6 643 \$	6 767 \$	268 642 \$	549 604 \$	1 131 784 \$

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

12. Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Test de dépréciation des unités génératrices de trésorerie avec goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont affectés aux secteurs d'exploitation de la Société qui représentent au sein de la Société le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne.

La valeur comptable totale du goodwill affecté à chaque unité s'établit comme suit :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Goodwill		
Étiquettes	742 742 \$	747 629 \$
Avery	104 996	116 423
Checkpoint	271 264	—
Contenants	12 782	12 786
	1 131 784 \$	876 838 \$
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée – marques		
Avery	184 052 \$	177 660 \$
Checkpoint	84 590	—
	268 642 \$	177 660 \$

Le test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée a été effectué en comparant la valeur comptable de l'actif avec sa valeur d'utilité, déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs des UGT. Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur d'utilité comprennent un taux de croissance de 2 % à 5 % et un taux d'actualisation avant impôt de 11 % à 19 %. Les taux d'actualisation reflètent les hypothèses de marché courantes et les risques liés aux UGT et sont fondés sur le coût moyen pondéré du capital. Les taux de croissance historiques de la Société servent de base pour la détermination du taux de croissance appliqué lors du test de dépréciation.

La Société a procédé à son test de dépréciation au 30 septembre 2016.

La valeur d'utilité estimative des actifs d'Étiquettes, d'Avery, de Checkpoint et de Contenants excédait leur valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée n'a été comptabilisée.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

13. Fournisseurs et autres créditeurs

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Dettes fournisseurs	452 909 \$	379 600 \$
Autres créditeurs	391 601	331 399
	844 510 \$	710 999 \$

14. Impôt différé

a) Actifs d'impôt différé non comptabilisés

Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre des éléments suivants :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Différences temporaires déductibles	21 593 \$	9 778 \$
Pertes fiscales	63 097	39 337
Crédits d'impôt	73 241	436
	157 931 \$	49 551 \$

Les actifs d'impôt différé non comptabilisés liés aux pertes fiscales de 19 535 \$ expireront entre 2016 et 2026; une tranche de 5 930 \$ expirera après 2026 et une tranche de 37 632 \$ peut être reportée indéfiniment. Les différences temporaires déductibles n'expirent jamais selon les lois fiscales actuelles. Les crédits d'impôt de 73 241 \$ expireront entre 2016 et 2025 et se rapportent principalement à des crédits pour impôt étranger aux États-Unis. L'augmentation des actifs d'impôt différé non comptabilisés liés aux pertes fiscales et aux crédits pour impôt étranger est attribuable aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice écoulé. La Société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé à l'égard de ces éléments, du fait qu'il n'est pas probable qu'elle génère un bénéfice imposable futur à l'égard duquel ces avantages fiscaux pourront être utilisés. Les pertes et les crédits pour impôt étranger sont également assujettis à des restrictions aux termes des lois fiscales américaines, en raison du changement de propriété de Checkpoint.

En 2016, une tranche de 1 275 \$ (4 938 \$ en 2015) d'actifs d'impôt différé non comptabilisés précédemment a été comptabilisée, du fait que la direction considérait probable que la Société génère un bénéfice imposable futur à l'égard duquel ces actifs d'impôt différé pourront être utilisés.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

14. Impôt différé (suite)

b) Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés

Les actifs et passifs d'impôt différé sont attribuables aux éléments suivants :

	Actifs		Passifs		(Actifs) passifs nets	
	31 déc. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Immobilisations corporelles	5 319 \$	1 977 \$	72 783 \$	73 638 \$	67 464 \$	71 661 \$
Immobilisations incorporelles	14 351	271	165 235	77 593	150 884	77 322
Dérivés	460	49	7 230	24	6 770	(25)
Provisions pour stocks	15 872	8 546	145	–	(15 727)	(8 546)
Régimes d'avantages du personnel	57 887	49 770	–	–	(57 887)	(49 770)
Paiements fondés sur des actions	18 734	21 049	–	–	(18 734)	(21 049)
Frais de recherche et de développement inscrits à l'actif	29 486	–	–	–	(29 486)	–
Provisions et autres éléments	29 572	15 833	13 984	26	(15 588)	(15 807)
Report en avant de pertes fiscales	31 649	6 219	–	–	(31 649)	(6 219)
Crédits pour impôt étranger	9 399	–	–	–	(9 399)	–
Solde avant compensation	212 729	103 714	259 377	151 281	46 648	47 567
Compensation d'impôt	(191 552)	(91 421)	(191 552)	(91 421)	–	–
Solde après compensation	21 177 \$	12 293 \$	67 825 \$	59 860 \$	46 648 \$	47 567 \$

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

14. Impôt différé (suite)

b) Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés (suite)

	Solde au 31 décembre 2015 <u>Passif (actif)</u>	Comptabilisés à l'état du résultat net	Acquisitions	Conversion et autres	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global/capitaux propres	Solde au 31 décembre 2016 <u>Passif (actif)</u>
Immobilisations corporelles	71 661 \$	(2 631) \$	643 \$	(2 209) \$	– \$	67 464 \$
Immobilisations incorporelles	77 322	8 730	68 142	(3 310)	–	150 884
Dérivés	(25)	3 926	(232)	44	3 057	6 770
Provisions pour stocks	(8 546)	(2 043)	(5 530)	392	–	(15 727)
Régimes d'avantages du personnel	(49 770)	(4 934)	(3 047)	1 886	(2 022)	(57 887)
Paiements fondés sur des actions	(21 049)	3 257	(1 558)	264	352	(18 734)
Frais de recherche et de développement inscrits à l'actif	–	3 975	(32 319)	(1 142)	–	(29 486)
Provisions et autres éléments	(15 807)	14	(1 505)	1 710	–	(15 588)
Report en avant de pertes fiscales	(6 219)	4 512	(29 232)	(710)	–	(31 649)
Crédits pour impôt étranger	–	–	(9 058)	(341)	–	(9 399)
	47 567 \$	14 806 \$	(13 696) \$	(3 416) \$	1 387 \$	46 648 \$

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

14. Impôt différé (suite)

b) Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés (suite)

	Solde au 31 décembre 2014	Comptabilisés à l'état du résultat net	Acquisitions	Conversion et autres	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global/capitaux propres	Solde au 31 décembre 2015
	<u>Passif (actif)</u>	<u>Passif (actif)</u>				<u>Passif (actif)</u>
Immobilisations corporelles	61 231 \$	1 086 \$	(40) \$	9 384 \$	– \$	71 661 \$
Immobilisations incorporelles	55 654	5 686	8 232	7 750	–	77 322
Dérivés	1 250	1 043	–	(18)	(2 300)	(25)
Provisions pour stocks	(6 760)	(1 017)	(36)	(733)	–	(8 546)
Régimes d'avantages du personnel	(41 899)	(1 928)	–	(6 478)	535	(49 770)
Paiements fondés sur des actions	(15 513)	(97)	–	3 074	(8 513)	(21 049)
Provisions et autres éléments	(12 137)	(2 001)	–	(1 669)	–	(15 807)
Report en avant de pertes fiscales	(2 556)	(3 378)	–	(285)	–	(6 219)
	39 270 \$	(606) \$	8 156 \$	11 025 \$	(10 278) \$	47 567 \$

Le montant total des différences temporaires liées aux participations dans des filiales et des coentreprises pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé au 31 décembre 2016 s'élève à 1 026,7 millions de dollars (731,8 millions de dollars en 2015).

Le montant total des différences temporaires liées aux participations dans des filiales et des coentreprises pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au 31 décembre 2016 s'élève à 15,3 millions de dollars (16,3 millions de dollars en 2015).

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

15. Capital social

Actions émises					
	Actions de catégorie A (en milliers)	Montant	Actions de catégorie B (en milliers)	Montant	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2015	2 368	4 504 \$	32 325	257 521 \$	262 025 \$
Options sur actions exercées	—	—	404	22 286	22 286
Solde au 31 décembre 2015	2 368	4 504 \$	32 729	279 807 \$	284 311 \$
Options sur actions exercées	—	—	92	6 817	6 817
Actions de catégorie A converties en actions de catégorie B	(1)	—	1	—	—
Solde au 31 décembre 2016	2 367	4 504 \$	32 822	286 624 \$	291 128 \$

Au 31 décembre 2016, le capital social autorisé se composait d'un nombre illimité d'actions avec droit de vote de catégorie A et d'un nombre illimité d'actions sans droit de vote de catégorie B. Les actions de catégorie A et de catégorie B sont sans valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées. Les actions de catégorie A et de catégorie B sont classées dans les capitaux propres.

i) Catégorie A

Les détenteurs d'actions de catégorie A reçoivent des dividendes fixés à 0,05 \$ l'action par année de moins que les actions de catégorie B, ont droit à un vote par action aux assemblées de la Société et leurs actions sont convertibles à tout moment en actions de catégorie B.

ii) Catégorie B

Les actions de catégorie B ont le même rang à tous les égards importants que les actions de catégorie A, sauf en ce qui a trait à ce qui suit :

- Les détenteurs d'actions de catégorie B ont le droit de recevoir des documents et de participer, mais non de voter, aux assemblées régulières des actionnaires.
- Les détenteurs d'actions de catégorie B ont le droit de vote lorsque la contrepartie pour les actions de catégorie A, dans le cadre d'une offre publique d'achat lorsque le contrôle de droit a été acquis, dépasse 115 % du prix du marché des actions de catégorie B.
- Les détenteurs d'actions de catégorie B ont droit aux dividendes déclarés par le conseil d'administration de temps à autre qui peuvent être versés ou réservés à des fins de paiement; ces dividendes sont fixés à 0,05 \$ l'action par année de plus que les actions de catégorie A.

Dividendes

Les dividendes annuels par action se sont établis comme suit :

	2016	2015
Actions de catégorie A	1,95 \$	1,45 \$
Actions de catégorie B	2,00 \$	1,50 \$

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

15. Capital social (suite)

Actions détenues en fiducie

En 2013, la Société a fait des attributions visant au total 190 300 de ses actions de catégorie B. Les actions utilisées pour satisfaire cette obligation ont été achetées sur le marché libre et sont de nature restreinte. Ces attributions d'actions dépendent du rendement de la Société et du maintien de la relation d'emploi auprès de celle-ci. La juste valeur à la date d'attribution de ces attributions d'actions a été amortie sur la période d'acquisition des droits et a été comptabilisée à titre de charge de rémunération. En 2016, 93 700 actions (94 468 en 2015) ont été distribuées aux membres du personnel.

En 2016, la Société a fait des attributions visant au total 124 500 de ses actions de catégorie B. Les actions utilisées pour satisfaire cette obligation ont été achetées sur le marché libre et sont de nature restreinte. Ces attributions d'actions dépendent du rendement de la Société et du maintien de la relation d'emploi auprès de celle-ci. La juste valeur à la date d'attribution de ces attributions d'actions est amortie sur la période d'acquisition des droits et comptabilisée à titre de charge de rémunération.

16. Résultat par action

Résultat de base par action

Le calcul du résultat de base par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 est fondé sur le bénéfice attribuable aux actions de catégorie A de 23,3 millions de dollars (20,0 millions de dollars en 2015) et au bénéfice attribuable aux actions de catégorie B de 323,4 millions de dollars (275,1 millions de dollars en 2015) ainsi que sur un nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation de 2 367 490 (2 367 525 en 2015) et un nombre moyen pondéré d'actions de catégorie B en circulation de 32 665 008 (32 348 527 en 2015).

Nombre moyen pondéré d'actions

	2016		2015	
	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B
Actions émises et en circulation au 1 ^{er} janvier	2 367 525	32 628 081	2 367 525	32 132 729
Incidence des options sur actions exercées	(35)	37 050	–	181 464
Incidence des actions réciproques rachetées	–	(74 053)	–	(1 092)
Incidence des actions réciproques dont les droits ont été acquis	–	73 930	–	35 426
Nombre moyen pondéré d'actions au 31 décembre	2 367 490	32 665 008	2 367 525	32 348 527

Résultat dilué par action

Le calcul du résultat dilué par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 est fondé sur le bénéfice attribuable aux actions de catégorie A de 23,0 millions de dollars (19,7 millions de dollars en 2015) et sur le bénéfice attribuable aux actions de catégorie B de 323,7 millions de dollars (275,4 millions de dollars en 2015) ainsi que sur un nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation de 2 367 490 (2 367 525 en 2015) et un nombre moyen pondéré d'actions de catégorie B en circulation de 33 125 082 (32 842 319 en 2015).

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

16. Résultat par action

Nombre moyen pondéré d'actions (dilué)

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Nombre moyen pondéré d'actions (de base)	35 032 498	34 716 052
Incidence des unités d'actions différées à l'émission	87 157	94 700
Incidence des participations réciproques	102 450	154 251
Incidence de l'exercice d'options sur actions	270 467	244 841
Nombre moyen pondéré d'action (dilué)	35 492 572	35 209 844

La valeur de marché moyenne des actions de la Société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour l'exercice au cours duquel les options étaient en cours.

17. Prêts et emprunts

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Passifs courants		
Tranche échéant à moins de un an des billets de premier rang non garantis i)	– \$	152 225 \$
Tranche échéant à moins de un an des passifs au titre des contrats de location-financement	3 205	2 905
Tranche échéant à moins de un an des autres prêts iv)	1 008	11 973
	4 213 \$	167 103 \$
Montant disponible sur les lignes de crédit à l'exploitation à court terme v)	30 884 \$	29 097 \$
Montant prélevé sur les lignes de crédit à l'exploitation à court terme	3 231 \$	10 336 \$
Passifs non courants		
Facilité de crédit bancaire consortiale non garantie ii)	756 597 \$	653 905 \$
Billets non garantis iii)	662 124	–
Billets de premier rang non garantis i)	173 016	178 226
Passifs au titre des contrats de location-financement	3 051	5 089
Autres emprunts iv)	2 292	1 196
	1 597 080 \$	838 416 \$

i) Billets de premier rang

Au 31 décembre 2015, la Société détenait trois placements de titres d'emprunt privés réalisés en 1998, en 2006 et en 2008 pour un total de 239,0 millions de dollars américains (330,8 millions de dollars) comportant des taux d'intérêt variant de 5,57 % à 7,09 %. Un placement de 110,0 millions de dollars américains est arrivé à échéance et a été remboursé le 7 mars 2016, un placement de 51,0 millions de dollars américains (68,5 millions de dollars) comportant un taux d'intérêt de 7,09 % arrive à échéance le 8 juillet 2018, et un placement de 78,0 millions de dollars américains (104,7 millions de dollars) comportant un taux d'intérêt de 6,62 % arrive à échéance le 26 septembre 2018.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

17. Prêts et emprunts (suite)

ii) Facilité de crédit bancaire consortiale

En décembre 2015, la Société a modifié sa facilité de crédit bancaire consortiale. Cette modification a augmenté l'engagement renouvelable à 1,2 milliard de dollars américains (il était de 300,0 millions de dollars américains), a supprimé l'engagement non renouvelable de 400 millions de dollars américains comportant des remboursements prévus, et a placé les emprunts dans la facilité modifiée. La date d'échéance a été reportée au 23 décembre 2020. Avant la modification, la facilité non renouvelable était assortie de remboursements trimestriels programmés de 10,0 millions de dollars américains jusqu'à l'échéance.

Au 31 décembre 2016, des montants au titre de lettres de crédit préventives de 409,6 millions de dollars américains (LIBOR plus 1,2 %), de 64,0 millions d'euros (EURIBOR plus 1,2 %), de 70,0 millions de livres sterling (LIBOR GBP plus 1,2 %) et de 4,1 millions de dollars ont été prélevés sur la facilité de crédit bancaire consortiale modifiée.

Au 31 décembre 2015, des montants au titre de lettres de crédit préventives de 128,0 millions de dollars américains (LIBOR plus 1,0 %), de 61,6 millions d'euros (EURIBOR plus 1,0 %), de 134,0 millions de livres sterling (LIBOR GBP plus 1,0 %) et de 3,6 millions de dollars ont été prélevés sur la facilité de crédit bancaire consortiale modifiée. Une somme additionnelle de 80,0 millions de dollars américains (LIBOR plus 1,0 %) a également été prélevée sur la facilité de crédit bancaire consortiale; toutefois, le taux d'intérêt, excluant l'écart de 1 %, sur ces 80,0 millions de dollars américains a été couvert à l'aide d'un swap fixe-variable, pour un taux fixe de 1,047 % [note 23 a)].

La tranche inutilisée de la facilité de crédit bancaire consortiale s'établissait à 631,1 millions de dollars américains au 31 décembre 2016 (720,4 millions de dollars au 31 décembre 2015).

iii) Billets non garantis

En septembre 2016, la Société a émis des billets à 3,25 % d'un montant de 500,0 millions de dollars américains qui viennent à échéance le 1^{er} octobre 2026. Ces billets sont non garantis et ont été offerts dans le cadre d'un placement privé réalisé aux États-Unis auprès d'investisseurs institutionnels admissibles. Les billets sont assortis d'intérêts payables semestriellement. Le produit net a été affecté au remboursement partiel des montants qui avaient été prélevés sur la facilité de crédit bancaire consortiale non garantie afin d'acquiescer Checkpoint [note 5 a)].

iv) Autres emprunts

Les autres emprunts comprennent des emprunts bancaires à terme portant intérêt à divers taux et prévoyant diverses modalités de remboursement.

v) Lignes de crédit à l'exploitation

Les taux d'intérêt sur les emprunts aux termes des lignes de crédit sont fondés sur divers taux, dont le LIBOR, le taux préférentiel et des taux de marché similaires pour d'autres monnaies.

Au 31 décembre 2016, la valeur comptable des actifs financiers et non financiers donnés en garantie à l'égard d'une dette à long terme de 6,4 millions de dollars (6,7 millions de dollars en 2015) s'élevait à 18,9 millions de dollars (19,4 millions de dollars en 2015).

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

17. Prêts et emprunts (suite)

vi) Engagement de prêt

En décembre 2016, un syndicat bancaire s'est engagé à l'égard d'une facilité de crédit non garantie et non renouvelable de 450,0 millions de dollars américains amortissable sur deux ans. Cet engagement est subordonné à la réalisation de certaines conditions et, pour cette raison, demeurait inutilisé au 31 décembre 2016.

18. Produits financiers et charges financières

Comptabilisés à l'état du résultat net

	2016	2015
Charges d'intérêts sur des passifs financiers évalués au coût amorti	37 394 \$	25 325 \$
Frais et intérêts comptabilisés au titre d'autres instruments financiers	4 378	2 847
Charges financières	41 772	28 172
Produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3 746	2 535
Produits d'intérêts sur les prêts et créances et autres instruments financiers	107	—
Produits financiers	3 853	2 535
Charges financières nettes comptabilisées à l'état du résultat net	37 919 \$	25 637 \$

Les produits financiers et les charges financières indiqués ci-dessus se rapportent en totalité à des actifs (passifs) qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

19. Avantages du personnel

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Valeur actualisée des obligations au titre de prestations définies sans capitalisation	249 745 \$	114 548 \$
Valeur actualisée des obligations au titre de prestations définies partiellement capitalisées	92 258	86 263
Total de la valeur actualisée des obligations	342 003	200 811
Juste valeur des actifs des régimes	(66 553)	(67 247)
Passif comptabilisé à l'égard des obligations au titre des prestations définies	275 450	133 564
Passif au titre des régimes relatifs aux congés liés à l'ancienneté et aux primes d'ancienneté	4 481	3 795
Passif au titre du régime incitatif à long terme	6 966	17 964
Total des avantages du personnel	286 897	155 323
Total des avantages du personnel comptabilisés dans les autres charges à payer	7 669	20 107
Total des avantages du personnel comptabilisés dans les passifs non courants	279 228 \$	135 216 \$

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

19. Avantages du personnel (suite)

i) Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

La Société offre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies au Canada, aux États-Unis, en Thaïlande et au Royaume-Uni. Un régime d'avantages postérieurs à l'emploi est classé comme un régime à cotisations définies si la Société verse des cotisations fixes dans un fonds d'une entité distincte et la Société n'a aucune obligation de payer des cotisations supplémentaires si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour payer l'ensemble des avantages sociaux liés au service des membres du personnel au cours des périodes courantes et antérieures. La charge liée aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies parrainés par la Société s'établissait à 21,2 millions de dollars en 2016 (17,2 millions de dollars en 2015). De ce montant, une tranche de 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars en 2015) se rapporte aux principaux dirigeants. Les cotisations de la Société aux régimes d'État à cotisations définies sont incluses au poste « Cotisations sociales obligatoires des travailleurs » du tableau de la note 20.

ii) Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

La Société offre également des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies dans divers pays du monde. Bien que certains de ces régimes comportent des éléments communs aux régimes à cotisations définies, la Société les comptabilise en tant que régimes à prestations définies puisque ce ne sont pas des régimes par capitalisation intégrale d'une entité distincte.

Obligations au titre de prestations définies partiellement capitalisées

Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies de la Société ne sont pas des régimes par capitalisation intégrale. L'obligation au titre de ces régimes, déduction faite de tout actif, est comptabilisée dans les passifs non courants à l'état de la situation financière au poste « Avantages du personnel », ou, dans le cas des paiements prévus au cours des douze prochains mois, au poste « Clients et autres débiteurs » dans les passifs courants. Les variations des passifs de retraite résultant de gains ou de pertes actuariels attribuables à des changements dans les facteurs de risque sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les principaux régimes partiellement capitalisés se trouvent au Canada, au Royaume-Uni, en Suisse et aux Pays-Bas. Le détail de ces régimes est indiqué ci-après :

- a) Au Canada, la Société a un régime de retraite à prestations définies partiellement capitalisé pour sept dirigeants retraités et un membre du personnel actif de CCL. La Société effectue toutes les cotisations requises aux régimes. Les prestations sont fondées sur la rémunération des membres du personnel. Les services d'un actuaire sont retenus pour mesurer l'obligation du régime et calculer la charge et les cotisations requises. Ce régime est fermé aux nouveaux participants. Les principaux facteurs de risque de ce régime sont la longévité de ses bénéficiaires et la volatilité des taux d'actualisation. La Société a déterminé que tout excédent du régime après que toutes les obligations ont été couvertes est entièrement à sa disposition.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

19. Avantages du personnel (suite)

ii) Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (suite)

Obligations au titre de prestations définies partiellement capitalisées (suite)

- b) Au Royaume-Uni, la Société a un régime de retraite enregistré à prestations définies partiellement capitalisé qui ne comprend aucun participant actif et qui est fermé aux nouveaux participants. Les prestations sont fondées sur le salaire final. Tous les participants du régime bénéficient de droits acquis différés ou sont retraités, et les prestations sont versées aux conjoints ou aux personnes à charge en cas de décès d'un participant avant ou après sa retraite. La Société est tenue d'effectuer des versements annuels de 650 £ pour contribuer au financement du déficit. Les services d'un actuaire sont retenus pour mesurer l'obligation du régime et calculer la charge et les cotisations requises. Les principaux facteurs de risque de ce régime sont la longévité de ses bénéficiaires, la volatilité des taux d'actualisation pour la valeur de l'obligation et le risque de marché relatif aux actifs. La Société a déterminé que tout excédent du régime après que toutes les obligations ont été couvertes est entièrement à sa disposition.
- c) En Suisse, CCL offre aux membres du personnel un régime obligatoire, régi par la loi, fondé sur le solde de trésorerie et sur les cotisations; ce régime est comptabilisé comme un régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies. Les prestations du régime sont versées à la retraite, à l'invalidité ou au décès. Si un membre du personnel quitte la Société avant sa retraite, la prestation acquise égale au solde accumulé du compte d'épargne est transférée au régime de retraite du nouvel employeur. Le régime est régi par un conseil de fondation, qui est responsable de l'exploitation du régime sur le plan légal. Ce conseil est formé à parts égales de représentants de l'employeur et des membres du personnel. Le niveau minimal de prestations de retraite requis par la loi est fondé sur des cotisations d'épargne liées à l'âge, un salaire assuré défini par la loi et un taux de rendement requis qui est fixé annuellement par le gouvernement suisse. Les cotisations des employeurs et des membres du personnel sont obligatoires et varient en fonction de l'âge et du salaire. Les principaux facteurs de risque de ce régime sont la longévité de ses bénéficiaires, la volatilité des taux d'actualisation pour la valeur de l'obligation et le risque de marché relatif aux actifs. Aux termes de la législation suisse sur les retraites, tout actif excédentaire appartient techniquement au régime de retraite et toute réduction des cotisations est laissée à la discrétion du conseil.
- d) Aux Pays-Bas, CCL offre à un petit nombre de membres du personnel un régime à prestations définies fondé sur le salaire moyen au cours de la carrière. Les services d'un actuaire sont retenus pour mesurer l'obligation du régime. Les prestations du régime sont versées à la retraite et au décès, avant ou pendant la retraite, au conjoint ou aux personnes à charge. Si un participant au régime quitte CCL, il peut choisir de faire transférer les prestations du régime au régime de son nouvel employeur. La formule de prestations est établie en fonction d'un pourcentage du salaire admissible de chaque année jusqu'à concurrence d'un salaire maximum fixé moins une compensation de sécurité sociale. Les prestations sont garanties par une compagnie d'assurance et CCL est tenue de verser des primes annuelles sur le contrat d'assurance en fonction du taux d'intérêt prévu par le contrat. Ces régimes ne comportent pas de cotisations salariales. Les principaux facteurs de risque de ce régime sont la longévité de ses bénéficiaires et la volatilité des taux d'actualisation.

La plus récente évaluation actuarielle aux fins de capitalisation du régime de retraite à prestations déterminées des cadres du Canada est datée du 1^{er} janvier 2015. La prochaine évaluation actuarielle sera requise le 1^{er} janvier 2018. La plus récente évaluation actuarielle du régime de retraite à prestations déterminées du Royaume-Uni aux fins de capitalisation est datée du 1^{er} janvier 2014. La prochaine évaluation actuarielle sera requise le 1^{er} janvier 2017.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

19. Avantages du personnel (suite)

ii) Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (suite)

Obligations au titre de prestations définies entièrement non capitalisées

Dans le cas des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies qui n'ont aucun actif, la Société capitalise simplement ces régimes à mesure que les prestations sont versées. Les principaux régimes sans capitalisation sont offerts au Canada, aux États-Unis et en Allemagne. Voici les détails de ces régimes :

- a) Au Canada, la Société maintient des programmes de retraite complémentaires non enregistrés et sans capitalisation pour un dirigeant canadien actif, huit dirigeants canadiens à la retraite et deux dirigeants américains à la retraite ou leurs veuves. La Société effectue toutes les cotisations requises aux régimes. Les prestations sont fondées sur la rémunération des membres du personnel. Les services d'un actuaire sont retenus pour mesurer l'obligation des régimes et calculer la charge et les cotisations requises. Ces régimes sont fermés aux nouveaux participants. Les principaux facteurs de risque de ces régimes sont la longévité de ses bénéficiaires et la volatilité des taux d'actualisation.
- b) Aux États-Unis, la Société a un régime de rémunération différée postérieur à l'emploi sans capitalisation pour des cadres désignés (« NQP »). Les passifs sont fondés strictement sur les cotisations versées au régime et sur un taux de rendement établi. Ils ne sont pas assujettis à des ajustements actuariels. Cela permet aux cadres de choisir de reporter des tranches spécifiques de salaire, de primes en espèces et de paiements en vertu d'un programme d'incitation au rendement à long terme. La Société contribue une partie correspondante du montant reporté du NQP du cadre jusqu'à concurrence de 8 % du salaire de base et des primes du cadre. La Société peut également verser une cotisation annuelle discrétionnaire établie en fonction d'un pourcentage du salaire de base et de la prime annuelle. Les cotisations au NQP de l'un des cadres sont acquises immédiatement. En ce qui a trait aux autres cadres, l'acquisition immédiate des cotisations discrétionnaires de la Société et des intérêts survient en cas de décès, d'invalidité ou de changement de contrôle, l'acquisition normale survenant à l'âge de 60 ans avec 10 ans de service. La contribution de la Société et les intérêts sont acquis de la même manière que les cotisations de la Société au régime 401k. Les reports facultatifs du cadre sont acquis immédiatement.
- c) En Allemagne, la Société a plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies sans capitalisation. Il existe quatre régimes de rentes basés sur le salaire qui sont fermés aux nouveaux participants, mais qui comptent actuellement environ 130 participants actifs. Toutes les cotisations et les prestations sont capitalisées par la Société. Les principaux facteurs de risque de ces régimes sont la longévité de ses bénéficiaires et la volatilité des taux d'actualisation. Il existe également trois régimes fondés sur le solde de trésorerie pour les membres du personnel actuels. Deux de ces régimes exigent que la Société cotise à hauteur d'une partie spécifique des cotisations salariales. À la retraite, des paiements forfaitaires sont effectués à moins qu'un membre du personnel ne demande une rente. Le troisième régime fondé sur le solde de trésorerie comporte des cotisations patronales et des cotisations salariales et est payé en trois versements à la retraite. Le principal facteur de risque de ces trois régimes est la volatilité des taux d'actualisation.
- d) La Société a des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi sans capitalisation en Autriche, en France, en Italie, au Mexique et en Thaïlande. Les prestations sont versées en montants forfaitaires à la retraite ou en cas d'invalidité ou de décès. Ces régimes ne comportent pas de cotisations salariales. Les prestations sont fondées sur le salaire et la durée du service au sein de la Société.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

19. Avantages du personnel (suite)

Le tableau qui suit montre le rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, y compris les régimes de retraite à prestations définies, les régimes de retraite complémentaires et les régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies.

2016	Partiellement capitalisés	Sans capitalisation	Total
Obligation au titre des prestations constituées			
Solde à l'ouverture de l'exercice	86 263 \$	114 548 \$	200 811 \$
Solde d'ouverture découlant des acquisitions de l'exercice considéré	7 006	132 755	139 761
Coût des services rendus au cours de la période	1 576	3 742	5 318
Coût des services rendus au cours des périodes précédentes	—	129	129
Coûts financiers	2 027	5 319	7 346
Cotisations salariales	850	4 755	5 605
Prestations versées	(2 483)	(5 445)	(7 928)
Gains actuariels – liés à l'expérience	(680)	(1 616)	(2 296)
Gains actuariels – hypothèses démographiques	(883)	(260)	(1 143)
Pertes actuarielles – hypothèses financières	8 276	4 770	13 046
Rétablissement et transferts	—	(44)	(44)
Perte sur règlement	—	4	4
Effet des variations des cours de change	(9 694)	(8 912)	(18 606)
Solde à la clôture de l'exercice	92 258 \$	249 745 \$	342 003 \$
Actifs des régimes			
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	67 247 \$	— \$	67 247 \$
Solde d'ouverture découlant des acquisitions de l'exercice considéré	5 096	—	5 096
Rendement attendu des actifs des régimes	1 471	—	1 471
Pertes actuarielles	(1 385)	—	(1 385)
Cotisations salariales	850	—	850
Cotisations patronales	2 504	5 445	7 949
Prestations versées	(2 483)	(5 445)	(7 928)
Rétablissement et transferts	22	—	22
Effet des variations des cours de change	(6 769)	—	(6 769)
Juste valeur à la clôture de l'exercice	66 553 \$	— \$	66 553 \$
Situation de capitalisation, déduction faite du déficit des régimes	(25 705) \$	(249 745) \$	(275 450) \$
Passif au titre des prestations définies	(25 705) \$	(249 745) \$	(275 450) \$

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

19. Avantages du personnel (suite)

2015	Partiellement capitalisés	Sans capitalisation	Total
Obligation au titre des prestations constituées			
Solde à l'ouverture de l'exercice	82 290 \$	98 504 \$	180 794 \$
Coût des services rendus au cours de la période	1 430	2 928	4 358
Coûts financiers	2 235	3 467	5 702
Cotisations salariales	853	1 467	2 320
Prestations versées	(9 138)	(2 760)	(11 898)
Gains actuariels – liés à l'expérience	(2 377)	(290)	(2 667)
Gains actuariels – hypothèses démographiques	(1 239)	(400)	(1 639)
Pertes actuarielles – hypothèses financières	1 213	660	1 873
Effet de la réduction	–	(243)	(243)
Effet des variations des cours de change	10 996	11 215	22 211
Solde à la clôture de l'exercice	86 263 \$	114 548 \$	200 811 \$
Actifs des régimes			
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	63 005 \$	– \$	63 005 \$
Rendement attendu des actifs des régimes	1 587	–	1 587
Pertes actuarielles	(737)	–	(737)
Cotisations salariales	853	146	999
Cotisations patronales	2 543	2 614	5 157
Prestations versées	(9 138)	(2 760)	(11 898)
Effet des variations des cours de change	9 134	–	9 134
Juste valeur à la clôture de l'exercice	67 247 \$	– \$	67 247 \$
Situation de capitalisation, déduction faite du déficit des régimes	(19 016) \$	(114 548) \$	(133 564) \$
Passif au titre des prestations définies	(19 016) \$	(114 548) \$	(133 564) \$

La charge nette au titre du régime à prestations définies de la Société s'établit comme suit :

2016	Partiellement capitalisés	Sans capitalisation	Total
Coût des services rendus au cours de la période	1 576 \$	3 742 \$	5 318 \$
Coût des services rendus au cours des périodes précédentes	–	129	129
Coûts financiers nets sur le passif au titre des prestations définies	556	5 319	5 875
Charge nette au titre du régime à prestations définies	2 132 \$	9 190 \$	11 322 \$
Comptabilisation de la charge nette au titre du régime à prestations définies dans ce qui suit :			
Coût des ventes	850 \$	1 833 \$	2 683 \$
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	799	7 248	8 047
Charges financières	483	109	592
Charge nette au titre du régime à prestations définies	2 132 \$	9 190 \$	11 322 \$

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

19. Avantages du personnel (suite)

2015	Partiellement capitalisés	Sans capitalisation	Total
Coût des services rendus au cours de la période	1 430 \$	2 928 \$	4 358 \$
Coûts financiers nets sur le passif au titre des prestations définies	648	3 467	4 115
Charge nette au titre du régime à prestations définies	2 078 \$	6 395 \$	8 473 \$
Comptabilisation de la charge nette au titre du régime à prestations définies dans ce qui suit			
Coût des ventes	907 \$	2 138 \$	3 045 \$
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	1 171	4 198	5 369
Charges financières	—	59	59
Charge nette au titre du régime à prestations définies	2 078 \$	6 395 \$	8 473 \$

Les gains (pertes) actuariels comptabilisés directement en capitaux propres s'établissent comme suit :

	2016	2015
Gains actuariels – liés à l'expérience	2 296 \$	2 667 \$
Gains actuariels – hypothèses démographiques	1 143	1 639
Pertes actuarielles – hypothèses financières	(13 046)	(1 873)
Pertes actuarielles liées à l'expérience des actifs des régimes	(1 385)	(737)
Comptabilisés au cours de l'exercice dans les autres éléments du résultat global	(10 992) \$	1 696 \$

Les actifs des régimes se composent de ce qui suit :

2016	Partiellement capitalisés	Sans capitalisation	Total
Titres de capitaux propres	33 %	—	33 %
Titres d'emprunt	38 %	—	38 %
Biens immobiliers	9 %	—	9 %
Autres	20 %	—	20 %
Total	100 %	—	100 %

2015	Partiellement capitalisés	Sans capitalisation	Total
Titres de capitaux propres	49 %	—	49 %
Titres d'emprunt	33 %	—	33 %
Biens immobiliers	9 %	—	9 %
Autres	9 %	—	9 %
Total	100 %	—	100 %

Aucun actif des régimes n'est investi directement dans les actions de la Société ou directement dans des immeubles occupés par la Société ou dans des actifs utilisés par celle-ci.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

19. Avantages du personnel (suite)

Les rendements réels des actifs des régimes se présentent comme suit :

	Partiellement capitalisés	Sans capitalisation	Total
2016	86 \$	–	86 \$
2015	850 \$	–	850 \$

Les hypothèses économiques moyennes pondérées utilisées pour déterminer les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont les suivantes :

	Partiellement capitalisés	Sans capitalisation	Total
31 décembre 2016			
Taux d'actualisation	1,93 %	1,96 %	1,95 %
Taux de croissance attendu de la rémunération	1,60 %	2,52 %	2,31 %
31 décembre 2015			
Taux d'actualisation	2,47 %	2,31 %	2,39 %
Taux de croissance attendu de la rémunération	2,16 %	2,57 %	2,44 %

Les hypothèses économiques moyennes pondérées utilisées pour déterminer les charges liées au régime d'avantages postérieurs à l'emploi sont les suivantes :

	Partiellement capitalisés	Sans capitalisation	Total
31 décembre 2016			
Taux d'actualisation	2,47 %	2,31 %	2,39 %
Taux de croissance attendu de la rémunération	2,16 %	2,57 %	2,44 %
31 décembre 2015			
Taux d'actualisation	2,55 %	2,44 %	2,50 %
Taux de croissance attendu de la rémunération	2,19 %	2,59 %	2,45 %

L'analyse de sensibilité liée à l'obligation au titre des prestations définies est présentée ci-après, et elle a été établie en modifiant une hypothèse à la fois et en maintenant toutes les autres hypothèses. L'obligation au titre des prestations définies qui en résulte est alors comparée avec l'obligation au titre des prestations définies indiquée dans les informations fournies :

	Partiellement capitalisés	Sans capitalisation
Taux d'actualisation (augmentation de 1 %)	(17 849)	(24 908)
Taux d'actualisation (diminution de 1 %)	18 220	27 870
Taux de longévité (+1 an)	2 647	8 250
Taux d'inflation (+0,25 %)	1 363	136
Taux d'inflation (-0,25 %)	(1 557)	(183)
Salaires (augmentation de 1 %)	2 123	1 614
Salaires (diminution de 1 %)	(1 803)	(1 372)
Durée (en années)	19	13

La Société prévoit verser une cotisation de 2,3 millions de dollars aux régimes à prestations définies partiellement capitalisés et payer un montant de 7,6 millions de dollars en prestations pour les régimes sans capitalisation en 2017.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

19. Avantages du personnel (suite)

iii) Régime d'intéressement à long terme, congés liés à l'ancienneté, primes d'ancienneté et autres régimes

La Société offre des régimes d'intéressement à long terme prévoyant des paiements en trésorerie et en actions, des congés liés à l'ancienneté et des primes d'ancienneté dans divers pays partout dans le monde. Au 31 décembre 2016, aucune tranche (18,0 millions de dollars en 2015) de l'obligation totale de 11,4 millions de dollars (21,8 millions de dollars en 2015) n'était classée comme courante et présentée dans les autres créditeurs. Au cours de l'exercice 2016, aucun paiement en actions n'a été réglé en trésorerie (3,2 millions de dollars en 2015). En 2015, un montant de 18,4 millions de dollars a été viré au surplus d'apport (note 22). La charge relative à ces régimes s'est établie à 17,7 millions de dollars en 2016 (21,0 millions de dollars en 2015).

20. Charges liées au personnel

	2016	2015
Salaires	812 819 \$	602 840 \$
Cotisations sociales obligatoires des travailleurs	92 072	61 535
Cotisations aux régimes à cotisations définies offerts par la Société	21 242	17 193
Charges liées aux régimes à prestations définies	11 322	8 473
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres	15 381	8 425
	952 836 \$	698 466 \$

21. Charge d'impôt sur le résultat

Charge d'impôt exigible	2016	2015
Impôt sur le résultat exigible avant le bénéfice lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence pour l'exercice	125 928 \$	121 677 \$
Charge (économie) d'impôt différé (note 14)		
Naissance et renversement de différences temporaires	21 867 \$	14 964 \$
Incidence des modifications des taux d'impôt	(472)	108
Comptabilisation de pertes fiscales non comptabilisées précédemment et de différences temporaires déductibles	(6 589)	(15 678)
	14 806 \$	(606) \$
Total de la charge d'impôt sur le résultat	140 734 \$	121 071 \$

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

21. Charge d'impôt sur le résultat (suite)

Rapprochement du taux d'impôt effectif

	2016	2015
	25,27 %	25,27 %
Taux d'impôt combinés fédéral et provinciaux du Canada		
La charge d'impôt sur le résultat de la Société diffère du montant déterminé selon les taux réglementaires s'appliquant à la Société, comme suit :		
Résultat net de l'exercice	346 309 \$	295 078 \$
Ajouter la charge d'impôt sur le résultat	140 734	121 071
Déduire le bénéfice lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	4 528	3 477
Bénéfice avant impôt sur le résultat et participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	482 515	412 672
Impôt sur le résultat calculé selon les taux d'impôt combinés fédéral et provinciaux du Canada	121 932	104 282
Incidence des taux d'impôt de pays étrangers	17 945	25 350
Incidence des modifications des taux d'impôt	(472)	108
Comptabilisation de pertes fiscales non comptabilisées précédemment et de différences temporaires déductibles	(6 589)	(15 678)
Pertes et différences temporaires déductibles pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	5 064	950
Charges non déductibles et autres éléments	2 854	6 059
	140 734 \$	121 071 \$

Recouvrement d'impôt sur le résultat comptabilisé directement dans les autres éléments du résultat global

Dérivés et écarts de conversion	3 815 \$	(2 300) \$
Gains actuariels et pertes actuarielles	(2 022)	535
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt sur le résultat comptabilisé directement dans les autres éléments du résultat global	1 793 \$	(1 765) \$

La Société est assujettie à l'impôt dans bon nombre de territoires. Un jugement important est requis pour déterminer la charge d'impôt sur le résultat à l'échelle internationale. Il existe bon nombre de transactions et de calculs pour lesquels l'impôt qui devra ultimement être payé est incertain. La Société comptabilise des passifs à l'égard des questions prévues d'audit fiscal lorsqu'elle estime que des impôts supplémentaires seront exigibles. Si l'impôt définitif à payer au titre de ces questions diffère des montants initialement comptabilisés, ces différences auront une incidence sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période au cours de laquelle cette détermination est faite.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

22. Paiements fondés sur des actions

Au 31 décembre 2016, la Société offrait trois régimes de rémunération fondée sur des actions, qui sont décrits ci-dessous :

i) Régime d'options sur actions à l'intention des membres du personnel

Aux termes du régime d'options sur actions à l'intention des membres du personnel, la Société peut attribuer des options aux membres du personnel, aux dirigeants et aux administrateurs de la Société. La Société n'attribue pas d'options à des administrateurs indépendants. Le prix d'exercice de chaque option est égal au cours du marché des actions de la Société à la date d'attribution, et la durée maximale de chaque option est de 10 ans. Les droits sous-jacents aux options en cours s'acquièrent à raison de 25 % un an après la date d'attribution et de 25 % chaque année par la suite. La durée de ces options est de cinq ans à compter de la date d'attribution. En général, les attributions sont conditionnelles au maintien en poste du membre du personnel. Aucune condition de marché n'a d'incidence sur l'acquisition des droits. Les options attribuées ne donnent droit à aucun dividende et elles ne peuvent être transférées ou attribuées par leur porteur.

Un montant de 15,4 millions de dollars (8,4 millions de dollars en 2015) lié aux options et aux attributions d'actions octroyées en guise de rémunération fondée sur des actions a été comptabilisé dans les états financiers à titre de charge, un montant compensatoire ayant été comptabilisé dans le surplus d'apport. La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen du modèle de Black-Scholes, en fonction des hypothèses suivantes :

	2016	2015
Taux d'intérêt sans risque	0,69 %	0,73 %
Durée de vie attendue	4,5 ans	4,5 ans
Volatilité attendue	27 %	25 %
Dividendes attendus	2,00 \$	1,50 \$

Un résumé de la situation du régime d'options sur actions à l'intention des membres du personnel de la Société aux 31 décembre 2016 et 2015, ainsi que des variations enregistrées au cours des exercices clos à ces dates, est présenté ci-après :

	2016		2015	
	Actions (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Actions (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours à l'ouverture de l'exercice	546	92,96 \$	755	56,00 \$
Attributions	162	219,50	195	137,39
Exercices	(93)	60,27	(404)	45,34
En cours à la clôture de l'exercice	615	131,32 \$	546	92,96 \$
Options exerçables à la clôture de l'exercice	137	87,43 \$	120	79,75 \$

Le cours moyen pondéré de l'action à la date d'exercice en 2016 s'établissait à 240,13 \$ (171,66 \$ en 2015).

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

22. Paiements fondés sur des actions (suite)

i) Régime d'options sur actions à l'intention des membres du personnel (suite)

Le tableau qui suit présente sommairement l'information sur les options sur actions à l'intention des membres du personnel en cours au 31 décembre 2016.

Fourchette de prix d'exercice	Options en cours			Options exerçables	
	Options en cours (en milliers)	Durée contractuelle restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Options exerçables (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
35,65 \$ – 87,17 \$	265	1,7 an	72,89 \$	95	65,35 \$
87,18 \$ – 137,39 \$	188	3,2 ans	137,39 \$	42	137,39 \$
137,40 \$ – 219,50 \$	162	4,2 ans	219,50 \$	–	– \$
35,65 \$ – 219,50 \$	615	2,8 ans	131,32 \$	137	87,43 \$

ii) Unités d'actions différées

La Société a établi un régime d'unités d'actions différées. Aux termes de ce régime, les membres du conseil d'administration de la Société qui ne sont pas des membres du personnel peuvent choisir de recevoir des UAD, au lieu d'une rémunération en trésorerie, au titre de la rémunération d'administrateur qui leur aurait sinon été versée, ou d'une partie de celle-ci, sous réserve d'un plafond de détention d'UAD de trois fois la rémunération d'administrateur de base. Le nombre de parts reçues correspond à la rémunération gagnée et est fondé sur la juste valeur de marché d'une action sans droit de vote de catégorie B de la Société à la date d'émission de l'UAD. Lorsque des dividendes sont versés sur les actions sans droit de vote de catégorie B de la Société, la valeur équivalente par UAD est calculée et le porteur reçoit des UAD supplémentaires au lieu de dividendes en trésorerie réels, en fonction de la juste valeur de marché d'une action sans droit de vote de catégorie B de la Société. Les UAD ne peuvent être rachetées ou réglées avant que l'administrateur ne cesse d'agir en tant qu'administrateur. Une UAD confère au porteur le droit de recevoir, avec paiement différé, le nombre d'actions sans droit de vote de catégorie B de la Société qui équivaut au nombre de ses UAD à la date de rachat.

Avant novembre 2015, la Société comptabilisait les UAD à titre de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie. En novembre 2015, le régime d'UAD a été modifié, passant d'un régime réglé en trésorerie à un régime réglé en instruments de capitaux propres, le règlement devant être effectué en actions autodétenues. En conséquence, la Société comptabilise le régime d'UAD modifié à titre de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres. À la date de la modification, la Société a reclassé le passif de 18,4 millions de dollars dans le surplus d'apport.

Au 31 décembre 2016, 87 984 UAD de la Société étaient en cours. Le montant comptabilisé à titre de charge en 2016 s'est élevé à 0,5 million de dollars (8,7 millions de dollars en 2015).

iii) Unités d'actions de négociation restreinte

La Société détient des actions en fiducie aux fins du règlement des avantages du personnel futurs liés à son régime incitatif à long terme, tel qu'il est précisé à la note 15.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

23. Instruments financiers

a) Couvertures de flux de trésorerie

La Société était partie à un swap de taux d'intérêt (le « swap de taux d'intérêt »), représentant l'élément de couverture, afin de rééquilibrer son exposition aux taux d'intérêt fixes et variables au 31 décembre 2015 et de réduire les taux d'intérêt à long terme. L'élément couvert représentait 80,0 millions de dollars américains de la facilité de crédit bancaire consortiale. La juste valeur de ce swap de taux d'intérêt et la variation de la juste valeur de la dette ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Aucune partie inefficace n'a été comptabilisée à l'état consolidé du résultat net, du fait qu'il s'agissait d'une couverture pleinement efficace. Le swap est arrivé à échéance en septembre 2016.

Montant notionnel	Taux d'intérêt		Juste valeur au 31 décembre		Échéance	Date de prise d'effet
	Payé (\$ US)	Reçu (\$ US)	2016 (\$ CA)	2015 (\$ CA)		
80,0 millions de dollars américains	1,047 %	LIBOR à trois mois	0 \$	(253,0) \$	13 septembre 2016	13 septembre 2013

La Société a conclu un certain nombre de contrats dérivés sur l'aluminium (élément de couverture) qui sont utilisés pour fixer le prix que la Société doit payer pour ses besoins prévus de fabrication de l'aluminium (élément couvert). Ces contrats dérivés ont une juste valeur de 68 \$ [(1 358) \$ en 2015], qui est prise en compte dans les instruments dérivés. L'aluminium est la principale matière première utilisée par le segment Contenants. La Société recourt à ces contrats, ainsi qu'à des contrats avec des clients à prix fixes, afin de réduire au minimum l'incidence des fluctuations du prix de l'aluminium. La Société ne conclut pas de tels contrats à des fins de spéculation.

Les variations de la valeur des contrats dérivés sur l'aluminium sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Toute partie inefficace est comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives. Pour 2016 et 2015, aucune partie inefficace n'a été comptabilisée. Les paiements effectués ou le produit reçu lors du règlement de ces contrats sont comptabilisés dans le coût des produits vendus.

Les prix de l'aluminium varient en fonction des fluctuations de l'offre et de la demande, de l'incertitude planant sur les marchés et de divers autres facteurs qui sont indépendants de la volonté de la Société. Une augmentation (diminution) de 100 \$ US/MT du prix de l'aluminium aurait entraîné une hausse (baisse) de 0,3 million de dollars (0,6 million de dollars en 2015) des autres éléments du résultat global, mais n'auraient eu aucune incidence sur le résultat d'exploitation (aucune en 2015) de la Société. Cette analyse part du principe que toutes les autres variables, notamment les cours des monnaies étrangères, demeurent constantes.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

23. Instruments financiers (suite)

b) Couvertures de l'investissement net dans des établissements autonomes

Une tranche de 129,0 millions de dollars américains (239,0 millions de dollars américains en 2015) des billets de premier rang non garantis, une tranche de 500,0 millions de dollars américains (néant en 2015) des billets non garantis et une tranche de 409,6 millions de dollars américains (208,0 millions de dollars américains en 2015) de la facilité de crédit bancaire consortiale non garantie ont été utilisées pour couvrir l'exposition de la Société à son investissement net en dollars américains dans des établissements autonomes, dans le but de réduire les fluctuations du change. L'incidence des fluctuations du change liées aux billets de premier rang non garantis, aux billets non garantis, à la facilité de crédit bancaire consortiale non garantie et à l'investissement net en dollars américains dans des filiales est prise en compte dans les autres éléments du résultat global. Ces éléments ont été, et continuent d'être, des couvertures pleinement efficaces, du fait que les valeurs nominales des éléments de couverture sont égales à la tranche du solde de l'investissement qui est couverte. Aucune partie inefficace n'a été comptabilisée à l'état du résultat net.

Une tranche de 64,0 millions d'euros (61,6 millions d'euros en 2015) de la facilité de crédit bancaire consortiale non garantie a été utilisée pour couvrir l'exposition de la Société à son investissement net en euros dans des établissements autonomes, dans le but de réduire les fluctuations du change. L'incidence des fluctuations du change liées à la facilité de crédit bancaire consortiale non garantie et à l'investissement net en euros dans des filiales est prise en compte dans les autres éléments du résultat global. Ces éléments ont été, et continuent d'être, des couvertures pleinement efficaces, du fait que les valeurs nominales des éléments de couverture sont égales à la tranche du solde de l'investissement qui est couverte. Aucune partie inefficace n'a été comptabilisée à l'état du résultat net.

Une tranche de 70,0 millions de livres sterling (134,0 millions de livres sterling en 2015) de la facilité de crédit bancaire consortiale non garantie (élément de couverture) a été utilisée pour couvrir l'exposition de la Société à son investissement net en livres sterling dans des établissements autonomes, dans le but de réduire les fluctuations du change. L'incidence des fluctuations du change liées à la facilité de crédit bancaire consortiale non garantie et à l'investissement net en livres sterling dans des filiales est prise en compte dans les autres éléments du résultat global. Ces éléments ont été, et continuent d'être, des couvertures pleinement efficaces, du fait que les valeurs nominales des éléments de couverture sont égales à la tranche du solde de l'investissement qui est couverte. Aucune partie inefficace n'a été comptabilisée à l'état du résultat net.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

23. Instruments financiers (suite)

c) Risque de crédit

Exposition au risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers correspond à l'exposition maximale au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture s'établissait comme suit :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie	585 077 \$	405 692 \$
Clients et autres débiteurs	672 253	524 621
Actifs financiers disponibles à la vente	22 457	21 016
	1 279 787 \$	951 329 \$

Pertes de valeur

Le classement chronologique des créances clients à la date de clôture s'établissait comme suit :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Moins de 31 jours	353 086 \$	299 639 \$
Entre 31 et 90 jours	253 552	187 463
Plus de 90 jours	41 733	22 125
	648 371 \$	509 227 \$

L'évolution, au cours de l'exercice, du compte de correction de valeur se rapportant aux créances clients se présente comme suit :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Solde au 1 ^{er} janvier	15 147 \$	12 405 \$
Augmentation au cours de l'exercice	2 688	2 742
Solde au 31 décembre	17 835 \$	15 147 \$

À la lumière des taux de défaillance historiques, la Société estime qu'aucune correction de valeur n'est nécessaire à l'égard des créances clients qui ne sont pas en souffrance.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

23. Instruments financiers (suite)

d) Risque de liquidité

Exposition au risque de liquidité

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés, à l'exclusion de l'incidence des accords de compensation.

(en millions de dollars canadiens)	Valeur comptable au 31 décembre 2015	31 décembre 2016						
		Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Paiements exigibles par période				
				De 0 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés								
Emprunts bancaires garantis	1,3 \$	2,5 \$	2,5 \$	0,5 \$	0,6 \$	0,5 \$	0,5 \$	0,4 \$
Emprunts bancaires non garantis	11,4	1,4	1,4	0,3	0,2	0,5	0,4	–
Billets de premier rang non garantis	330,5	173,0	173,2	–	–	173,2	–	–
Dettes liées aux contrats de location-financement	8,0	5,6	5,6	1,3	1,3	1,4	1,6	–
Billets non garantis	–	662,1	671,3	–	–	–	–	671,3
Facilité de crédit bancaire consortiale non garantie	653,9	756,6	756,6	–	–	–	756,6	–
Autres obligations à long terme	0,4	–	–	–	–	–	–	–
Intérêts sur les billets de premier rang non garantis	*	*	15,4*	1,9	5,8	7,7	–	–
Intérêts sur la facilité de crédit bancaire non garantie	–	–	60,7*	7,2	7,7	15,4	30,4	–
Intérêts sur les billets non garantis	–	–	206,6*	4,9	10,8	21,8	65,5	103,6
Intérêts sur les autres titres de créance à long terme	–	–	0,8	0,3	0,2	0,2	0,1	–
Fournisseurs et autres créanciers	711,0	844,5	844,5	844,5	–	–	–	–
Passifs financiers dérivés – Couvertures de CF	1,4	–	–	–	–	–	–	–
Passifs au titre des prestations définies liées aux avantages postérieurs à l'emploi	*	*	90,7*	0,8	0,7	9,2	27,4	52,6
Contrats de location simple	–	–	102,6	14,3	14,3	18,5	34,4	21,1
Total des obligations en trésorerie contractuelles	1 717,9 \$	2 445,7 \$	2 931,9 \$	876,0 \$	41,6 \$	248,4 \$	916,9 \$	849,0 \$

*En 2016, les fournisseurs et autres créanciers comprennent un passif au titre des prestations définies liées aux avantages du personnel à long terme et aux avantages postérieurs à l'emploi de 7,6 millions de dollars, des intérêts courus de 10,8 millions de dollars sur les billets de premier rang non garantis, les billets non garantis et la facilité de crédit consortiale non garantis ainsi que des intérêts courus de néant sur les dérivés (2,1 millions de dollars, 7,3 millions de dollars et néant, respectivement, en 2015).

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

23. Instruments financiers (suite)

d) Risque de liquidité (suite)

Le tableau ci-dessous indique les périodes au cours desquelles on s'attend à ce que les flux de trésorerie liés aux dérivés qui sont des couvertures de flux de trésorerie influent sur l'état du résultat net :

(en millions de dollars canadiens)	Valeur comptable au 31 décembre 2015	31 décembre 2016						
		Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Paielements exigibles par période				
				De 0 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Actifs	– \$	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Passifs	1,1	–	–	–	–	–	–	–
Total	(1,1) \$	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$	– \$	– \$	– \$	– \$

e) Risque de change

Exposition au risque de change

L'exposition de la Société au risque de change, présentée en fonction des montants notionnels, s'établissait comme suit :

	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Dollar américain	Livre sterling	Euro	Dollar américain	Livre sterling	Euro
Trésorerie et équivalents de trésorerie	148 679	11 610	104 865	122 366	17 676	63 918
Clients et autres débiteurs	241 053	18 393	116 452	165 973	40 236	68 588
Fournisseurs et autres créditeurs	256 302	12 426	151 817	239 684	33 670	92 028
Dette à long terme	1 038 911	70 049	68 970	447 000	134 046	64 795

Analyse de sensibilité

Le tableau ci-dessous présente l'augmentation ou la diminution des capitaux propres et du résultat net découlant d'un affaiblissement de 5 % du dollar canadien, tel qu'il est indiqué ci-dessous, par rapport aux monnaies étrangères indiquées ci-dessous au 31 décembre. Cette analyse part du principe que toutes les autres variables, notamment les taux d'intérêt, demeurent constantes.

	Capitaux propres		État du résultat net	
	2016	2015	2016	2015
Euro	(4 583)	(4 655)	818	346
Dollar américain	(9 033)	1 391	5 338	948
Livre sterling	2 948	(2 898)	40	(4)

Un raffermissement de 5 % du dollar canadien par rapport aux mêmes monnaies étrangères au 31 décembre aurait eu un effet égal mais opposé sur les montants exprimés en monnaies étrangères figurant ci-dessus, toujours en partant de l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

23. Instruments financiers (suite)

f) Risque de taux d'intérêt

Une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur la dette à taux variable et la trésorerie à la date de clôture aurait entraîné une diminution du résultat net de 6,1 millions de dollars (2,0 millions de dollars en 2015) et n'aurait eu aucune incidence sur les autres éléments du résultat global. Cette analyse part du principe que toutes les autres variables, notamment les cours des monnaies étrangères, demeurent constantes.

g) Justes valeurs et valeurs comptables

Les justes valeurs des actifs et passifs financiers, ainsi que les valeurs comptables figurant à l'état de la situation financière, se présentaient comme suit :

	31 décembre 2016		31 décembre 2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs comptabilisés à la juste valeur :				
Actifs financiers disponibles à la vente	22 457 \$	22 457 \$	21 016 \$	21 016 \$
Actifs financiers dérivés	68	68	—	—
	22 525 \$	22 525 \$	21 016 \$	21 016 \$
Actifs comptabilisés au coût amorti :				
Prêts et créances	672 253	672 253	524 621	524 621
Trésorerie et équivalents de trésorerie	585 077	585 077	405 692	405 692
	1 257 330 \$	1 257 330 \$	930 313 \$	930 313 \$
Passifs comptabilisés à la juste valeur :				
Passifs financiers dérivés	—	—	1 348	1 348
	— \$	— \$	1 348 \$	1 348 \$
Passifs comptabilisés au coût amorti :				
Fournisseurs et autres créditeurs	844 510	844 510	710 999	710 999
Billets non garantis	662 124	626 074	—	—
Facilité de crédit bancaire consortiale non garantie	756 597	756 597	653 905	653 884
Billets de premier rang non garantis	173 016	189 223	330 451	355 170
Autres emprunts	3 939	3 939	13 169	13 169
Dettes liées aux contrats de location-financement	5 617	5 617	7 994	7 994
	2 445 803 \$	2 425 960 \$	1 716 518 \$	1 741 216 \$

La méthode d'établissement des justes valeurs est présentée à la note 3.

Les taux d'intérêt utilisés pour actualiser les flux de trésorerie estimés liés aux billets de premier rang non garantis sont établis en fonction du rendement des obligations gouvernementales à la date de clôture, majoré d'un écart de crédit approprié.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

23. Instruments financiers (suite)

(g) Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente sommairement les niveaux de hiérarchie des actifs et passifs financiers. Il ne comprend pas l'information sur la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si la valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les différents niveaux ont été définis comme suit :

- niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 décembre 2016				
Actifs financiers disponibles à la vente	– \$	22 457 \$	– \$	22 457 \$
Actifs financiers dérivés	–	68	–	68
	– \$	22 525 \$	– \$	22 525 \$

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 décembre 2015				
Actifs financiers disponibles à la vente	– \$	21 016 \$	– \$	21 016 \$
Passifs financiers dérivés	– \$	1 348 \$	– \$	1 348 \$

24. Gestion des risques financiers

La Société est exposée aux risques suivants en raison de l'utilisation qu'elle fait des instruments financiers :

- risque de crédit;
- risque de liquidité;
- risque de marché.

La présente note contient des renseignements sur l'exposition de la Société à chacun des risques énumérés ci-dessus, ses objectifs, ses politiques et ses procédures d'évaluation et de gestion des risques et la gestion de son capital. D'autres informations quantitatives sont fournies tout au long des états financiers consolidés.

Les politiques de gestion des risques de la Société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la Société doit faire face, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la Société. La Société, grâce à ses normes et à ses méthodes de formation et de gestion, vise à créer un environnement de contrôle structuré et constructif permettant à tous les membres du personnel de comprendre leurs rôles et obligations.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

24. Gestion des risques financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte financière si un client ou une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles; il découle principalement des créances clients et des titres de placement.

La Société a mis en place une politique de crédit aux termes de laquelle chaque nouveau client subit une analyse de solvabilité individuelle avant que la Société ne lui propose des conditions de paiement et de livraison standards. La Société effectue un examen qui porte sur les notations provenant d'agences externes, quand elles sont disponibles, et, dans certains cas, sur les données bancaires. Chaque client se voit imposer une limite d'achat, qui correspond au montant maximal qui pourra rester impayé sur un compte avant que l'approbation de la haute direction ne soit requise; cette limite est passée en revue tous les trimestres. Les clients dont les données de solvabilité ne respectent pas les normes de la Société peuvent seulement faire affaire avec cette dernière moyennant des paiements anticipés.

La Société pourrait être exposée à un risque de crédit découlant de ses instruments financiers dérivés si l'une de ses contreparties manquait à ses obligations. Ces contreparties sont de grandes institutions financières internationales et, à ce jour, aucune d'entre elles n'a omis d'honorer ses obligations financières envers la Société. Au 31 décembre 2016, la Société n'était exposée à aucun risque de crédit découlant de ses instruments financiers dérivés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières à leur échéance. La Société gère ses liquidités en surveillant les flux de trésorerie attendus et en s'assurant qu'elle a accès à du crédit approprié de façon à toujours disposer, dans la mesure du possible, des liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance. Les obligations financières de la Société comprennent les fournisseurs et autres créditeurs, les emprunts à long terme et les autres éléments à long terme. La durée contractuelle des fournisseurs est d'au plus six mois. Les emprunts à long terme comportent diverses dates d'échéance allant jusqu'en 2026. La Société a la capacité de régler ses passifs courants au moyen des flux de trésorerie continus provenant de ses activités d'exploitation, et elle dispose de fonds en caisse supplémentaires de 585,1 millions de dollars et d'un montant disponible de 631,1 millions de dollars sur sa facilité de crédit bancaire consortiale au 31 décembre 2016.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les cours des monnaies étrangères, les taux d'intérêt et les prix des marchandises, influent sur les produits de la Société ou sur la valeur des instruments financiers qu'il détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant les rendements.

La Société recourt à des dérivés pour gérer les risques de marché. En général, elle applique la comptabilité de couverture afin de gérer la volatilité de son résultat net. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

24. Gestion des risques financiers (suite)

i) Risque de change

La Société exerce des activités à l'échelle internationale, ce qui l'expose aux risques de marché découlant des fluctuations des taux de change. Elle gère en partie ces expositions en concluant la majorité de ses transactions en dollars canadiens, en euros, en livres sterling et en dollars américains. De plus, les ventes et les charges de chaque filiale sont principalement libellées dans sa monnaie locale, ce qui atténue davantage l'incidence des fluctuations du change sur les résultats d'exploitation.

Dans les autres cas, les emprunts sont contractés par des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien, dans leur propre monnaie fonctionnelle, de façon à ce que le principal et les intérêts soient libellés dans une monnaie qui correspond à celle dans laquelle sont libellés les flux de trésorerie générés par ces filiales. Cela procure des couvertures naturelles qui font en sorte que l'application de la comptabilité de couverture n'est pas nécessaire.

ii) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée à des risques de marché découlant des fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette. Afin d'atténuer ce risque, elle maintient une combinaison d'emprunts à taux fixe et d'emprunts à taux variable.

iii) Risque marchandises

L'aluminium est la principale matière première utilisée par le segment Contenants. Les prix de l'aluminium varient en fonction des fluctuations de l'offre et de la demande, de l'incertitude planant sur les marchés et de divers autres facteurs qui sont indépendants de la volonté de la Société. La Société utilise des instruments dérivés liés à l'aluminium propres à chaque client (éléments de couverture) ainsi que des contrats à prix fixes (éléments couverts) afin de minimiser l'incidence des fluctuations des prix de l'aluminium.

Les contrats dérivés sur l'aluminium sont comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie et les variations de la valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global à l'état de la situation financière. Toute partie inefficace est comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives. Les paiements effectués ou le produit reçu lors du règlement de ces contrats sont comptabilisés dans le coût des produits vendus.

Gestion du capital

La Société a pour objectif de maintenir une assise financière solide tout au long du cycle économique de façon à conserver la confiance de ses investisseurs, de ses créanciers et du marché et à soutenir l'expansion future de ses activités. Cette structure du capital vient appuyer son objectif de procurer à ses actionnaires un rendement financier attrayant qui équivaut à celui que leur procureraient les autres grandes entreprises du secteur du conditionnement spécialisé.

La Société définit le capital comme étant le total des capitaux propres, et elle mesure le rendement du capital (ou le rendement des capitaux propres) en divisant le résultat net annuel, avant la perte de valeur du goodwill et les frais de restructuration et autres éléments, par la moyenne du solde d'ouverture et du solde de clôture des capitaux propres attribuables aux actionnaires. En 2016, le rendement du capital s'est établi à 23,5 % (21,1 % en 2015) et se situait tout à fait dans la fourchette des rendements du capital dégagés par les autres grandes entreprises du secteur du conditionnement spécialisé.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

24. Gestion des risques financiers (suite)

Gestion du capital (suite)

La direction et le conseil maintiennent un équilibre entre le potentiel de rendement plus élevé qu'il est possible d'obtenir moyennant un endettement plus élevé et les avantages et la sécurité que procure un niveau d'endettement moins élevé.

La Société a haussé le niveau de ses dividendes aux actionnaires au cours des dernières années, parallèlement, en général, avec la croissance de son bénéfice. La Société déclare ses dividendes en prenant en considération son résultat net, ses flux de trésorerie et son niveau d'endettement.

Aucune modification n'a été apportée à la méthode de gestion du capital de la Société au cours de l'exercice.

La Société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière liées à ses billets de premier rang non garantis, à ses billets non garantis et à sa facilité de crédit bancaire consortiale non garantie, notamment une clause exigeant le maintien d'une valeur nette consolidée minimale. La Société surveille les ratios chaque trimestre et, au 31 décembre 2016, elle respectait toutes les clauses restrictives auxquelles elle était assujettie.

25. Engagements

Les paiements à effectuer au titre des contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

	2016	2015
Moins de un an	28 607 \$	21 586 \$
De un an à cinq ans	52 927	50 572
Plus de cinq ans	21 061	22 934
	102 595 \$	95 092 \$

La Société conclut des contrats de location simple dans le cours normal des activités, principalement pour des biens immobiliers et de l'équipement. Les paiements et les autres modalités liés à ces contrats de location varient selon les ententes. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, un montant de 26,8 millions de dollars a été comptabilisé en charges à l'état du résultat net au titre de contrats de location simple (18,8 millions de dollars en 2015).

26. Parties liées

Propriété véritable

Les administrateurs et les dirigeants de CCL Industries Inc., collectivement, détiennent en propriété véritable, directement ou indirectement, 2 244 030 des actions avec droit de vote de catégorie A émises et en circulation, ou exercent un contrôle ou une emprise sur celles-ci, ce qui représente 94,8 % des actions avec droit de vote de catégorie A émises et en circulation.

Garantie de prêt

La Société a fourni diverses garanties de prêt totalisant 62,1 millions de dollars pour le compte de ses coentreprises et de ses entreprises associées.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

27. Rémunération des principaux dirigeants

	2016	2015
Rémunération et avantages à court terme du personnel	10 995 \$	13 032 \$
Rémunération fondée sur des actions	22 679	4 561
Avantages postérieurs à l'emploi	562	612
	34 236 \$	18 205 \$

28. Cumul des autres éléments du résultat global

	2016	2015
Profits (pertes) de change latents, déduction faite d'un recouvrement d'impôt de 1 491 \$ (recouvrement d'impôt de 4 896 \$ en 2015)	(1 028) \$	112 584 \$
Profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite d'un recouvrement d'impôt de 36 \$ (recouvrement d'impôt de 374 \$ en 2015)	147	(858)
	(881) \$	111 726 \$

29. Frais de restructuration et autres éléments

	2016	2015
Frais de restructuration du segment Checkpoint i)	20 708 \$	– \$
Frais de restructuration du segment Étiquettes ii)	5 477	5 025
Frais de restructuration du segment Avery iii)	(1 969)	4 632
Coûts d'acquisition iv)	10 421	–
Contrepartie conditionnelle v)	–	(3 634)
Total des frais de restructuration et autres éléments	34 637 \$	6 023 \$

i) En 2016, le segment Checkpoint a comptabilisé des frais de restructuration de 20,7 millions de dollars (14,0 millions de dollars après impôt) liés principalement à des indemnités de départ.

ii) En 2016, le segment Étiquettes a comptabilisé des frais de restructuration de 5,5 millions de dollars (4,5 millions de dollars après impôt) liés principalement à des indemnités de départ relatives à Worldmark.

En 2015, le segment Étiquettes a comptabilisé des frais de restructuration de 5,0 millions de dollars (4,4 millions de dollars après impôt) liés principalement à des indemnités de départ et à des frais de fermeture relatifs aux acquisitions de Worldmark en 2015 et de Bandfix AG en 2014 ainsi qu'à des indemnités de départ relatives à la fermeture d'une usine en France.

iii) En 2016, le segment Avery a repris une tranche de 2,0 millions de dollars (1,2 million de dollars après impôt) de la réserve au titre de la restructuration liée à la fermeture précédemment annoncée de l'installation de fabrication de cartables d'Avery Meridian, au Mississippi, qui sera transformée en une installation destinée uniquement à la distribution.

En 2015, le segment Avery a comptabilisé des frais de restructuration de 4,6 millions de dollars (3,0 millions de dollars après impôt) liés à la fermeture précédemment annoncée de l'installation de fabrication de cartables d'Avery Meridian, au Mississippi, ainsi qu'aux dernières indemnités de départ en Europe.

CCL INDUSTRIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants et les données par action)

29. Frais de restructuration et autres éléments (suite)

- iv) En 2016, des coûts d'acquisition de 10,4 millions de dollars (10,4 millions de dollars après impôt) ont été comptabilisés, principalement au titre de l'acquisition de Checkpoint et de celle de Worldmark en 2015.
- v) En 2015, la Société a repris, sans incidence fiscale, une tranche de 3,6 millions de dollars de la contrepartie conditionnelle à payer relativement à l'acquisition, en 2014, de DekoPak Ambalaj San. Ve Tic. A.S.

30. Événements postérieurs à la date de clôture

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,575 \$ par action sans droit de vote de catégorie B et de 0,5625 \$ par action avec droit de vote de catégorie A, à payer le 31 mars 2017 aux actionnaires inscrits dans les registres à la clôture des bureaux le 17 mars 2017.

En décembre 2016, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une convention définitive visant l'acquisition du groupe de sociétés Innovia pour une contrepartie d'environ 1,13 milliard de dollars. Les conditions de clôture ont été remplies après le 31 décembre 2016, et la clôture de la transaction devrait avoir lieu au plus tard le 3 avril 2017.